

# Opera mundi *europa*

RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR L'ÉCONOMIE EUROPÉENNE

D A N S   C E   N U M E R O

- LETTRE DE BRUXELLES (P. 1-4)

L'Europe étudiante

- LES COMMUNAUTES AU TRAVAIL (P. 5-7)

La conjoncture européenne ; Les producteurs français de ciment et le Traité ; Conseil Agricole; Grèves chez les fonctionnaires du Marché Commun.

- EUROFLASH (P. 8-46)

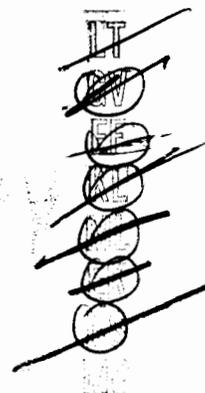
Sommaire Analytique, P. 8

Index Alphabétique, P. 41

N° 637 - 23 Novembre 1971

0 Av. Raymond-Poincaré

PARIS 16.



# OPERA MUNDI - EUROPE

RAPPORTS HEBDOMADAIRES SUR L'ECONOMIE EUROPEENNE

## DIRECTION GÉNÉRALE ET RÉDACTION

100, Avenue Raymond Poincaré - PARIS 16<sup>e</sup>

MUNDI-PARIS

Tél. : 704.53.20

Télex : 27 989

CCP PARIS 3235-50

<i>DIRECTEUR</i> .....	Paul WINKLER
<i>Directeur Adjoint</i> .....	Charles RONSAC
<i>RÉDACTEUR EN CHEF</i> .....	André GIRAUD
<i>Service Informations</i> .....	} Guy de SAINT CHAMAS Alain-Yves BUAT
<i>Service Études et Documentation</i> .....	
<i>Institutions Européennes</i> .....	Jean LAURE

## SUISSE

54, rue Vermont  
GENÈVE - Tél. 33 7693

## BENELUX

12, rue du Cyprès  
BRUXELLES - Tél. : 18-01-93

## ITALIE

Piazza S. Maria Beltrade, 2  
20123 MILANO - Tél. 872.485 - 872.492

ABONNEMENTS	Un an	6 mois
Série hebdomadaire.....	FF. 1.200	FF. 700
Série semestrielle.....	FF. 400	

(La revue n'est pas vendue au Numéro)

## L E T T R E   D E   B R U X E L L E S

Bruxelles.- L'Europe ne sera véritablement une que lorsque les frontières humaines - et non pas seulement économiques - auront elles aussi été abolies, c'est-à-dire pratiquement lorsque les nationalités, les langues, etc ... ne constitueront plus des obstacles à l'emploi, à l'activité en général. C'est principalement une question d'enseignement primaire, secondaire et supérieur. C'est donc un problème d'"Education". On en a pris conscience progressivement, tout comme on s'est rendu compte il y a deux ans - et chaque jour un peu plus - que la Communauté ne saurait pleinement exister en l'absence d'Union monétaire.

Cela étant, il a fallu attendre treize ans après la signature des Traités de Rome pour que les Ministres de l'Education Nationale des Six se réunissent : pour la première fois, ils l'ont fait la semaine dernière à Bruxelles. Mieux vaut tard que jamais. Encore convient-il maintenant que les Ministres ne soient pas découragés par le peu de résultats concrets qu'ils ont obtenus, et aussi que le problème de l'éducation européenne soit apprécié dans ses véritables dimensions et en fonction des critères les plus réalistes. Si les Six veulent construire, comme l'a dit le Ministre français Olivier Guichard, un "modèle européen de culture", il leur faut rapidement prendre conscience que des débats du genre de ceux qui viennent de se dérouler entre eux n'ont aucune chance de mobiliser ceux au nom desquels ils sont en principe conduits.

En effet, il est bien clair que les jeunes européens, ceux qui sont âgés de 15 à 25 ans, se moquent éperdument de savoir si ce sera le budget communautaire en tant que tel ou les budgets nationaux - c'est une question "politique" importante, paraît-il - qui doivent financer le fonctionnement d'une Université Européenne. De même, leur est-il sans doute indifférent de savoir si telle ou telle action a été prévue par le Traité de Rome - la reconnaissance des diplômes par exemple - et de connaître les conséquences "institutionnelles" qui devraient en être tirées. Tous les mouvements étudiants qui ont secoué récemment les structures universitaires traditionnelles sont là pour le prouver. Or, la seule constatation que l'on puisse faire après la réunion des Ministres responsables la semaine dernière est que les six gouvernements portent intérêt à une coopération dans le domaine de l'éducation. Mais les discussions au Conseil et les décisions prises montrent qu'au delà de cet intérêt de principe, les positions des uns et des autres sont très nuancées.

La création d'un Institut Universitaire Européen à Florence, en Italie d'abord. Cet Institut pourra, sans doute à partir d'octobre 1973, accueillir 500 étudiants se consacrant à des travaux ou à des recherches post-universitaires (3e cycle) dans quatre secteurs : his-

toire et civilisation, sciences politiques et sociales, sciences juridiques, sciences économiques. A plein rendement, le coût de fonctionnement de l'Institut s'établira à \$ 1,4 million par an environ. Il s'agit là d'une longue histoire. Le Traité d'Euratom prévoyait dans son article 9 "qu'il serait créé une institution de niveau universitaire dont les modalités de fonctionnement seront fixées par le Conseil sur proposition de la Commission". Depuis, cette institution, l'Université européenne comme on l'appelait alors, a fait l'objet de multiples études et son intérêt a été souligné chaque fois que les chefs de gouvernement des Six se sont réunis - et en dernier lieu au sommet de La Haye. Cependant, il a fallu toute l'insistance de l'Italie pour voir ce projet aboutir enfin, aujourd'hui sous la forme de l'Institut de Florence.

Le problème n'est évidemment pas de contester l'intérêt qu'il y a à connaître l'histoire de l'Europe et de sa civilisation sous ses aspects politiques, culturels, sociaux ou juridiques. Mais on peut malgré tout se demander s'il n'eut pas été d'un intérêt plus immédiat de créer un Institut - voire une section - d'études supérieures scientifiques et technologiques, ou un Institut d'administration et de gestion des entreprises. Au surplus, quand les auteurs des Traités de Rome avaient prévu la création d'une institution universitaire dans le cadre d'Euratom et non dans celui du Marché Commun, il est vraisemblable qu'ils songeaient plus à des recherches d'ordre scientifique qu'aux objectifs qui ont finalement été assignés à l'Institut de Florence. Il n'est pas exclu cependant que les Six soient assez satisfaits de la solution retenue maintenant puisqu'ils gardent ainsi chez eux, dans leurs propres Universités, les matières les plus actuelles couvrant les domaines de la rentabilité la plus concrète. A vrai dire d'ailleurs, de sérieuses réserves avaient été enregistrées dans certains milieux universitaires nationaux à l'idée de voir naître une "super-université" européenne.

Le Conseil de Ministres s'est longuement penché sur toutes les questions mineures posées par la création de l'Institut : la Commission sera finalement représentée au Conseil Supérieur de l'Institut; les langues de travail seront différentes selon la nature des séminaires; le financement sera assuré (toutes les installations étant prises en charge par l'Italie) par les Etats membres jusqu'en 1978; à ce moment, on verra si le budget communautaire pourra prendre le relais (budget communautaire qui sera alors de l'ordre de \$ 4 milliards - à comparer au budget de \$ 1,4 million de l'institut). Quant à la clef de répartition de dépenses, il faudra en reparler, les Six n'ayant pas réussi à s'entendre sur ce point. Les Belges qui font fonctionner un "collège européen" à Bruges, voudraient payer moins, ou recevoir "quelque chose"; les Français ne veulent pas de la clef de l'article 200 du Traité de Rome parce que ce serait accrédi-ter la thèse d'un institut "communautaire" alors qu'ils veulent que la coopération universitaire se place dans un "cadre original", etc . Bref, l'ensemble n'est guère satisfaisant. Du moins y-a-t-il eu, sur ce chapitre, une décision.

Les Ministres ont ensuite évoqué la question de la reconnaissance mutuelle des diplômes. Cependant, aux termes du Traité de Rome, cette reconnaissance mutuelle n'est prévue que comme moyen de la liberté d'établissement des professions non salariées (article 54). De plus, les travaux menés à cet effet, qui auraient dû pourtant être terminés pour la fin de la période de transition, ne progressent que très lentement. La France et les Pays-Bas soutiennent qu'il faut s'en tenir au Traité, et que la reconnaissance mutuelle des diplômes doit s'effectuer exclusivement dans les conditions précisées à l'article 54. De leur côté, l'Allemagne et la Belgique soutiennent la thèse qu'il faut parvenir à une formule générale de reconnaissance de l'ensemble des diplômes, motif pris de ce que les pays membres sont aussi développés industriellement les uns que les autres et que leurs niveaux d'enseignement sont donc identiques ou équivalents. A quoi les Français objectent que les études allemandes sont en général **moins** longues que les études françaises - ce qui, soit dit en passant, ne parait pas donner dans certains secteurs de plus mauvais résultats. Finalement, les Six se sont mis d'accord pour demander aux Représentants Permanents d'accélérer leurs discussions relatives à la mise en oeuvre de l'article 54. Quant à la Commission, avec le concours de hauts fonctionnaires nationaux, elle étudiera la possibilité d'aboutir à une formule de reconnaissance plus générale, mais dans le respect du fameux article 54.

Finalement, le véritable débat, que l'on a retrouvé à travers toutes les questions inscrites à l'ordre du jour - et plus particulièrement à l'occasion de la proposition française de création d'un "Centre Européen de Développement de l'Education" - est encore une fois d'ordre "institutionnel". On retrouve les vieilles querelles entre "communautaires" et "moins communautaires", entre ceux qui sont prêts à engager la coopération éducatrice dans le cadre de la CEE et ceux qui voudraient la voir se développer en dehors de celui-ci, entre la France et certains de ses partenaires. Ce n'est pas nouveau. Mais est-ce véritablement important ? Est-il décisif que la reconnaissance mutuelle des diplômes soit réalisée dans le "cadre communautaire" pour ce qu'a prévu le Traité de Rome, et "à l'extérieur" pour ce qui a échappé au Traité ? Est-il décisif que ce soient les Etats membres qui financent l'Institut de Florence et non le budget communautaire ? Il est au moins permis de s'interroger.

Le Ministre français a donc présenté au Conseil un projet qui lui tient particulièrement à coeur, la création d'un Centre Européen de Développement de l'Education. Ce Centre devrait avoir, selon lui, quatre tâches fondamentales : informer sur les systèmes éducatifs et collationner systématiquement une documentation concernant l'éducation dans les Etats membres; favoriser la coopération entre les systèmes d'enseignement; favoriser la mobilité des enseignants et des étudiants; favoriser enfin la coopération universitaire. Pour Olivier Guichard, ce Centre devrait, en outre, ne pas être fermé aux pays européens non membres de la CEE, et il devrait aussi se trouver un cadre original .

M. Guichard attendait un accord de principe du Conseil sur sa proposition, et il suggérait qu'un groupe d'experts nationaux soit chargé de l'élaboration d'un projet détaillé. Cependant, les aspects proprement "communautaires" de cette proposition ont semblé aux autres pays membres assez peu apparents. De plus, certains d'entre eux ne sont guère enclins à favoriser le développement de la coopération en matière d'éducation en dehors de la Communauté. Il s'agit encore et toujours de la même discussion qui s'apparente fort à une querelle théologique. Il est vrai qu'il serait dommage de fermer un tel centre à des pays qui, comme la Suède ou la Suisse, peuvent fournir des contributions non négligeables dans ce domaine. Il ne serait pas moins dommage que soit développée la coopération éducative en dehors du "cadre communautaire" au sens large. Une formule doit certainement être trouvée, non en fonction d'arguments (qui n'ont plus de crédibilité) sur les forces et les faiblesses de la supranationalité, mais des réalités et des contingences de l'intégration économique, sociale et humaine de l'Europe.

C'est sans doute la raison pour laquelle les Six n'ont pas pris encore d'engagement. Un groupe d'experts va se réunir et réfléchir - avec la participation de la Commission - à l'utilité de créer un tel centre et, dans l'affirmative, aux objectifs qu'il faudrait lui confier et aux moyens dont il aurait besoin. Enfin, ce groupe d'experts veillera à éviter les doubles emplois avec les réalisations d'autres institutions internationales.

La proposition du Ministre français est bonne du point de vue méthodologique, car elle permettrait d'aborder grâce au Centre, tous les problèmes de l'éducation européenne. Mais elle ne doit pas être "viciée" par des argumentations doctrinaires qui ne sont plus, ou ne devraient plus être d'actualité, et qui, en outre, font aujourd'hui mauvais ménage avec l'éducation.

-----

## LES COMMUNAUTÉS AU TRAVAIL

LA CONJONCTURE EUROPEENNE.- Tandis que se poursuit la hausse des coûts et des prix, le climat conjoncturel de la Communauté donne, tant en ce qui concerne la demande que l'offre, des signes de plus en plus nombreux d'un net ralentissement de la croissance économique.

Dans la plupart des pays membres, la production industrielle n'a guère progressé au cours de l'été; dans quelques uns d'entre eux, elle a même accusé une légère régression. En France cependant, elle a encore fait preuve d'un certain dynamisme. C'est la demande de consommation qui, dans ce pays, est le principal facteur de l'expansion. A la différence des autres pays membres, on y observe aussi un développement encore appréciable des investissements. En outre l'expansion des exportations y est demeurée rapide, grâce à une position concurrentielle favorable. Dans les autres pays en revanche, l'accalmie dont témoigne depuis peu la demande étrangère s'accompagne d'un affaiblissement de plus en plus prononcé de la propension à investir des entreprises. En Italie, la production industrielle des mois d'été a été inférieure à son niveau des deux années précédentes. Il semble toutefois que son fléchissement conjoncturel se soit récemment arrêté.

Sur les marchés de l'emploi, la tendance à la détente s'est poursuivie. Le chômage s'est légèrement accru dans la plupart des pays membres, tandis que le nombre d'offres d'emploi non satisfaites demeurait partout en baisse, sauf en France. En Allemagne, la réduction du nombre d'emplois vacants s'est surtout traduite par un ralentissement de l'afflux de main d'oeuvre étrangère. En France, le niveau toujours élevé de l'activité économique s'est reflété dans une demande encore assez vive de main d'oeuvre.

La hausse des prix à la consommation, après une accalmie passagère, s'est de nouveau avivée au début de l'automne dans la plupart des Etats membres. D'une part l'enchérissement des produits industriels s'est poursuivi, d'autre part l'augmentation des prix des denrées alimentaires et des services a repris un rythme plus rapide, dû en partie à l'incidence de facteurs saisonniers. De surcroît, dans plusieurs pays membres, certains tarifs d'entreprises publiques ont été relevés au début de septembre.

La balance commerciale de la CEE à l'égard des pays tiers a marqué, ces derniers mois, une sensible amélioration. Celle-ci a tenu en partie à l'évolution des prix, entraînée par les mouvements des cours de change. Elle reflète aussi l'affaiblissement de la pro-

pension à importer, dans le contexte de la détente conjoncturelle observée dans la Communauté. Cette propension ne reste vive qu'en France.

Quant aux échanges intracommunautaires, après avoir marqué une légère accélération jusqu'au printemps, ils ont depuis nettement perdu de leur dynamisme. Cette évolution a tenu, au premier chef, à l'affaiblissement de l'expansion à l'intérieur de la CEE. En particulier, la détérioration du climat des investissements a freiné les échanges de biens d'équipement et de matières premières.

Enfin, dans la plupart des pays membres, les réserves monétaires n'ont guère varié depuis le milieu du mois d'août. Cette stabilisation est due essentiellement aux mesures prises par les autorités monétaires pour parer à l'afflux de devises, mesures qui ont entraîné une grande diversité des régimes de change actuellement appliqués dans la Communauté.

CONSEIL AGRICOLE.- Les Ministres de l'Agriculture se sont réunis les 21 et 22 novembre à Bruxelles. Rien de décisif n'était attendu de cette réunion. A vrai dire, tant que les problèmes monétaires ne seront pas réglés, le Conseil agricole ne pourra pas vraiment se saisir du dossier capital des prix agricoles. Le Parlement Européen vient d'en débattre à Strasbourg. La Commission va sans aucun doute maintenant "améliorer" quelque peu ses propositions, mais aucune décision au niveau des Ministres ne sera prise tant que les monnaies resteront flottantes.

Les Ministres ont donc débattu d'un autre sujet important, qui lui n'a pas de lien, direct en tout cas, avec les parités monétaires : la mise en oeuvre du "Plan Mansholt". Ils ont étudié, comme lors de leur dernière session, les deux Directives les plus délicates : l'amélioration de la rentabilité des exploitations et les encouragements à la cessation de l'activité agricole. Ils ont également discuté plusieurs problèmes de gestion du marché du lait, et ils devaient arrêter les prix du vin.

GREVES CHEZ LES FONCTIONNAIRES DU MARCHE COMMUN.- 6.500 ; fonctionnaires de la Commission et du Parlement européen ont déclenché la semaine dernière une "grève d'avertissement" d'une demi-journée. Ils avaient été précédés par les fonctionnaires du Conseil de Ministres, et ils vont être suivis par le personnel des Centres Communs de Recherche.

Qu'est-ce qui ne va pas chez les 10.000 fonctionnaires de la Communauté ? Ils présentent deux revendications fondamentales et le Conseil leur avait laissé entendre l'année dernière que celles-ci seraient satisfaites, ce qui n'a pas été le cas. En premier lieu, les fonctionnaires européens demandent que soit établie une "procédure

de dialogue" avec leur "employeur". Mais, en dernier ressort, cet employeur, pour les plus nombreux, est finalement non pas la Commission, mais le Conseil de Ministres. En pratique, les fonctionnaires européens se trouvent donc en présence du diplomate qui, en tant que Représentant permanent, représente le pays membre assurant la présidence. La réponse automatique de celui-ci est soit que les problèmes évoqués sont du ressort des experts, soit qu'ils sont politiques; ils sont donc seulement "écoutés", et la réponse à leurs demandes leur est communiquée par une décision officielle du Conseil. C'est là, évidemment, une formule peu satisfaisante.

En second lieu, les "eurocrates" veulent une bonne fois pour toutes s'entendre avec le Conseil sur une méthode d'adaptation annuelle de leurs traitements tenant compte de la hausse du coût de la vie et de l'amélioration de leur pouvoir d'achat. Jusqu'à présent, les experts financiers des Etats membres jouent sur un clavier d'indices divers pour, disent les fonctionnaires, réduire chaque année autant que faire se peut, les augmentations à octroyer. Sur cette dernière querelle de "principe", se greffe le débat sur le relèvement des salaires pour 1972.

Les fonctionnaires européens ont décidé, s'il le fallait, de déclencher un mouvement de longue durée : des grèves tournantes par services, dès la semaine prochaine.

LES PRODUCTEURS FRANÇAIS DE CIMENT ET LE TRAITE. - Après intervention de la Commission, des producteurs français de ciment ont décidé de rendre un accord qu'ils avaient conclu entre eux compatible avec les règles de concurrence du Traité de Rome. Ils avaient notifié à Bruxelles un accord créant, sous le nom de "CIMFRANCE" un comptoir de vente à l'exportation, et ils avaient demandé une décision favorable de la Commission, eu égard aux règles de concurrence du Traité. Les statuts et le règlement intérieur de ce comptoir de vente prévoyaient la fixation de prix uniformes pour les ventes à l'exportation et une répartition des quantités exportées sur la base de quotas attribués à chaque entreprise membre.

Au cours de l'instruction du dossier, les intéressés ayant fait valoir que les dispositions de l'accord n'avaient jamais été appliquées pour les ventes effectuées dans les pays membres, la Commission leur a suggéré de modifier les statuts de façon à exclure les Six du domaine de l'application de l'accord. Cette suggestion n'ayant pas été suivie d'effets, une "communication de griefs" a été adressée à CIMFRANCE pour l'informer que la Commission envisageait de constater que l'accord constituait une infraction aux dispositions de l'art. 85 du Traité et qu'il ne pouvait bénéficier de l'exemption qui y est prévue. A la suite de cette communication, les producteurs ont modifié leurs statuts dans le sens souhaité par Bruxelles.

-----

## E U R O F L A S H

- P. 11 - AUTOMOBILE - Allemagne: BRITISH LEYLAND MOTOR prend 40 % dans A. BRUGGEMANN & C°; Un accord VOLKSWAGENWERK/R.W.E. Pays-Bas: Prochaine association KLÖCKNER-HUMBOLDT-DEUTZ/SAVIEM/VOLVO/DAF.
- P. 12 - BATIMENT & TRAVAUX PUBLICS - France: ALAIN DE RYCKMAN DE BETZ & FILS est à capital belge; S.C.R.-SIBELCO développe FRANCAISE DES SILICES. Grande-Bretagne: CEMENTATION-INTRAFOR ouvre une succursale à Londres. Italie: Concentrations au profit de CEMENTIFERA ITALIANA FIBRONIT et de EDILIZIA SICILIANA.
- P. 13 - CHIMIE - Allemagne: RECKITT'S (COLOURS) LTD s'installe à Darmstadt; Simplification des intérêts de PIETER SCHOEN & ZONEN. Autriche: L'AIR LIQUIDE simplifie ses intérêts à Vienne. France: Concentration au profit de VERNIS CLAËSSENS. Italie: Association italo-américaine dans UNILIQ; NEOBIT CHIMICA est filiale de BURT BOULTON HOLDINGS; GREAT LAKES CARBON ouvre une succursale à Milan. Luxembourg: Une filiale de portefeuille pour VAESSENS-SCHOEMAKER. Suisse: DRUCKFARBENFABRIK CARL EPPE s'installe à Zurich. Yougoslavie: Association germano-yougoslave dans JUGODISPERZIJA.
- P. 15 - CONSEIL ET ORGANISATION - Belgique: NEW PRODUCTS MARKETING est à capital américain, et BELGE DE PRESTATIONS à capital français.
- P. 16 - CONSTRUCTION ELECTRIQUE - France: CONCORDIA MASCHINEN & ELEKTRIZITÄTS prend le contrôle d'EUROMATIC; ELEKTRO-WATT simplifie ses intérêts au profit de CONTINENTALE D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES. Italie: Association L'ELECTRO-REFRACTAIRE/MONTEDISON; AD. STRÜVER développe sa filiale de Rome. Yougoslavie: Une licence L'AIR CONDITIONNÉ pour L.T.H.
- P. 17 - CONSTRUCTION MECANIQUE - Allemagne: R.H. BOULIGNY INC. s'installe à Francfort, comme TIDLAND MACHINE; CLARKE-GRAVELY prend le contrôle de PAUL ANDRÄ; Coopération ALLIS CHALMERS/J.M. VOITH; MIDLAND-ROSS développe sa filiale de Neustadt. Autriche: G.L. REXROTH s'installe à Linz. Belgique: PRODUCTION TECHNOLOGY appartient à CATERPILLAR; CONSTRUCTION & EXPLOITATION DE POMPES & AFFRETEMENTS ouvre une succursale à Liège. France: GEORG FISCHER ferme SOFIPLAST; Concentration au profit d'ELBA FRANCE. Italie: ENVIROTECH s'installe à Milan; FREN-DO et ITALIANA PER AMIANTO passent sous le contrôle d'ABEX; C. & W. SICHEL-SCHMIDT s'installe à Milan, et CLARK EQUIPMENT y ouvre une succursale.
- P. 20 - EDITION - Allemagne: KONRADIN VERLAG prend le contrôle de WERNER VERLAG; BAUVERLAG reprend un mensuel à BLICKPUNKT-VERLAG. Italie: Coopération ULLSTEIN/OLIVETTI SYSTED; Association anglo-italienne dans AUTO DATI (ITALIA).

- P. 21 - **ELECTRONIQUE** - Allemagne: COMPRIE LTD s'installe à Francfort. Antilles: Une filiale financière pour HONEYWELL. Belgique: NEGRETTI & ZAMBRA s'installe à Bruxelles. France: INTERNATIONAL TELEPHONE & TELEGRAPH se défait de CFRO au profit de GENERALE DE SERVICE INFORMATIQUE; Fusion COMPTA CARTE INFORMATIQUE/CABINET FRAPECH. Italie: PANDA INTERNATIONAL ITALIA est à capital américain; MOTOROLA s'installe à Milan et développe sa filiale de Rome; LITTON INDUSTRIES ferme sa filiale de Rome.
- P. 23 - **EMBALLAGE** - Allemagne: FRESH-PAC VERPACKUNGS est à capital néerlandais. France: EURPACK SERVICE s'installe à Lille; Les accords LA CELLULOSE DU PIN/PAPETERIES DE GASCOGNE. Pays-Bas: SWILDENS' VERPAKKING passe sous le contrôle de BORDEN.
- P. 24 - **ENGINEERING** - Algérie: DRESSER ATLAS FRANCE ouvre une succursale à Alger. Allemagne: Association NUCLEAR POWER GROUP/INTERATOM. Autriche: Simplification des intérêts de LINDE. Brésil: PERMERIC est filiale d'ORONZIO DE NORA.
- P. 24 - **FINANCE** - Allemagne: Deux nouvelles filiales pour DEUTSCHE ANLAGEN-LEASING. Autriche: Une filiale de portefeuille à Vienne pour GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE. Belgique: Création de FIRST NATIONAL CITY BANK (BELGIUM). France: Négociations de fusion FINANCIERE DE SUEZ/UNION FINANCIERE & MINIERE. Grande-Bretagne: BANQUE AMERIBAS et DEUTSCHE BANK participent à la création d'EUROPEAN BRAZILIAN BANK. Hong Kong: BANQUE NATIONALE DE PARIS ouvre une agence à Hong-Kong. Luxembourg: Une filiale de diffusion pour SECURITY & PROSPERITY FUND; UNITED MOTOR CAMPER RENTAL-SERVICE est à capital allemand. Panama: Une succursale pour ALGEMENE BANK NEDERLAND. Singapour: Une succursale pour BANQUE NATIONALE DE PARIS. Suisse: Association belgo-néerlando-allemande dans INTERNATIONAL MERGERS SERVICE.
- P. 26 - **INDUSTRIE ALIMENTAIRE** - Allemagne: Association néerlando-allemande dans HOMANN & LOH V.M.W.; INTERNATIONAL BASIC ECONOMY ferme ARBOR ACRES FARM DEUTSCHLAND; Une filiale de portefeuille pour SCHLEBEL-SCHARPENSEEL-BRAUEREI. Autriche: Simplification des intérêts de C.H. KNORR. Belgique: SIMON RIJNBENDE & ZONEN ferme sa filiale de Bruxelles. Canada: Association franco-canadienne dans STE DES VINS CHANTECLER. France: COFFEIN GmbH prend le contrôle de FRANCAISE DE DECAFEINATION; CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE devient actionnaire de L'ALIMENT ESSENTIEL; BSN prend la distribution de CANADA DRY; NATIONAL BISCUIT rationalise les intérêts de BISCUITS BELIN et ouvre une succursale INTERNATIONAL TRAINING & RESEARCH CENTER; CLIN-BYLA devient actionnaire de BANANIA; BONDUELLE absorbe MIRABELLA; LES GRANDES LIQUEURS DE FRANCE rassemble treize affaires françaises; UNION DE BRASSERIE absorbe BRASSERIES REUNIES DE MAUBEUGE. Grande-Bretagne: Création de DORTMUNDER RITTERBRAUEREI (U.K.) Italie: TERME DI SAN PELLEGRINO prend la représentation de SOURCE PERRIER. Pays-Bas: I.T.T. prend le contrôle de HOMBURG; BOTTELMIJ "HET GOOI" passe sous le contrôle de MENKEN-LANDBOUW, et CROKLAAN sous celui d'UNILEVER.

- P. 30 - METALLURGIE - Allemagne: NILEG-NICKEL-LEGIERUNGEN est à capital britannique; Extension des compétences de STAHLWERKE RÖCHLING-BURBACH; SALZGITTER reprend les intérêts de G.H.H. dans HOWALDTSWERKE DEUTSCHE WERFT. Autriche: WILLIAM PRYM-WERKE prend le contrôle de W. & R. LIPP. France: REYNOLDS METALS prend le contrôle d'INDUSTRIELLE DE LAQUAGE & PRODUITS ANTI-CORROSION; ACIERAS PAZ DEL RIO ouvre une succursale à Paris; Association franco-américaine dans KOC FRANCE; SOUDOTECHNIC est filiale de JUNCTIM; INTERNATIONAL NICKEL devient majoritaire dans FRANCAISE MINIERE DU PACIFIQUE; Concentration au profit de HOLTZER OUTILLAGE; CONSTRUCTION & GALVANISATION DE MONTATAIRE absorbe COLORACIER. Italie: Coopération ISHIKAWAJIMA HARIMA HEAVEY INDUSTRIES/CANTIERE NAVALE BREDA.
- P. 33 - MINES - Antilles: Une filiale financière pour M.I.M.-HOLDINGS. Italie: VARITAL est d'origine yougoslave.
- P. 34 - PAPIER - France: UCOPAPIER s'installe à Lambersart/Nord; Les apports d'AUSSEDAT-REY à CARTONNERIES DE LA ROCHETTE-HERMITAGE.
- P. 34 - PARFUMERIE - Allemagne: SAUZE s'installe à Cologne. France: Dissolution de LABORATOIRES CHIMIQUES LUXOR GARFIELD. Pays-Bas: ERDAL prend le contrôle de PARFUMERIEFABRIEK VALDELIN.
- P. 35 - PETROLE ET GAZ - France: Association franco-belge dans COPLEXIP. Italie: ERAP simplifie son réseau de distribution, et CFP renforce le sien; ARCO ITALY INC. ouvre une succursale à Milan. USA: Coopération SNPA/ARKANSAS LOUISIANA GAS.
- P. 36 - PHARMACIE - France: GROUPEMENT ECONOMIQUE FRAYSSE-UCEPHA-CEFU appartient à UCB-UNION CHIMIQUE. Italie: MERCK & C° négocie la prise d'un intérêt dans CARLO ERBA, qui passe sous le contrôle de MONTEDISON; HOECHST accroît le potentiel d'ALBERT FARMA.
- P. 37 - PLASTIQUES - Allemagne: FEBOLIT-WERK passe sous le contrôle de DYNA-PLASTIK-WERK. Yougoslavie: Association MONTEDISON/JUGOVINYL.
- P. 37 - PUBLICITE - Allemagne: Coopération EURO-ADVERTISING/NEUE WERBUNG. Belgique: Dissolution de LA PUBLICITE SCIENTIFIQUE. France: Prochaine création d'YVES ALEXANDRE LENNEN & NEWELL FRANCE; Dénonciation des accords DRAGON PUBLICITE/THE ROYDS GROUP. Italie: RONNE BONDER STUDIO est à capital américain.
- P. 38 - TEXTILES - Canada: GIRMES-WERKE réorganise ses intérêts dans J.L. DE BALL OF CANADA. France: HAMOTEX est filiale de M. JANSEN-DE WIT; CELANESE transforme FOREST-MERLE en SOFILETA; MAGLIA FRANCE est à capital australien. Italie: NELCA MOQUETTES est filiale de NEIRYNCK-HOLVOET.

- 10 A -

- P. 39 - **TOURISME** - France: BOBBS HOUSES devient actionnaire de AIR MAXIM'S.  
Belgique: NOUVELLE DES CADRES ferme BELGE DES CONTAINERS.
- P. 40 - **VERRE** - Belgique: GRÜNZWEIG & HARTMANN ferme SOBELISOL.
- P. 40 - **DIVERS** - France: CIDEC-BOETIE (cours par correspondance) est filiale de  
FAMOUS ARTIST SCHOOLS; MARUHACHI (import-export) ouvre une succursale  
à Colombes/Hts-de-Seine.
-

AUTOMOBILE

(637/11) Un accord de coopération technico-financière portant sur la mise au point, et les investissements y afférents, d'une gamme de camions de 6 à 12 t. a été conclu entre les constructeurs néerlandais DAF N.V. - VAN DOORNE'S AUTOMOBIELFABRIEKEN d'Eindhoven et Boorn (cf. N° 611 p. 17), allemand K.H.D. -KLÖCKNER-HUMBOLDT-DEUTZ AG de Köln-Deutz (cf. N° 626 p. 26), français SAVIEM SpA de Suresnes (cf. N° 634 p. 14) et suédois VOLVO A/B de Göteborg (cf. N° 634 p. 21). L'instrument en sera une affaire en cours de création en France pour élaborer et exécuter un programme d'études, essais et développements devant être coiffée par un holding paritaire aux Pays-Bas.

La coopération nouée en 1967 (cf. N° 453 p. 27) entre SAVIEM (groupe REGIE RENAULT) et la compagnie allemande MAN-MASCHINENFABRIK AUGSBURG-NÜRNBERG AG (cf. N° 634 p. 14) dans le domaine des camions lourds (de 12 à 35 t.) ne sera pas affectée par cette nouvelle initiative du partenaire français.

(637/11) Le groupe B. L. M. C. -BRITISH LEYLAND MOTOR CORP. Ltd de Londres (cf. N° 628 p. 12) a négocié la prise d'une participation de 40% à Düsseldorf dans l'entreprise A. BRUGGEMANN & C° GmbH, qui assure depuis 20 ans la représentation en République Fédérale de ses modèles "Austin" et "Morris".

Dirigée désormais par MM. Allen Sheppard, Otto Birgels et Werner Schmidt, BRUGGEMANN commercialisera également - se substituant ainsi à la filiale de Francfort DEUTSCHE ROVER GmbH (cf. N° 392 p. 17) de BLMC - les modèles "Triumph", "Jaguar" et "Rover". Elle installera deux nouveaux centres de distribution, l'un à Düsseldorf, l'autre à Heidelberg.

(637/11) Les groupes VOLKSWAGENWERK AG de Wolfsburg (cf. N° 636 p. 12) et R.W.E. -RHEINISCHE-WESTFÄLISCHE ELEKTRIZITÄTSWERK AG d'Essen (cf. N° 636 p. 16) ont conclu un accord de coopération pour la mise au point d'un camion léger de transports urbains à traction électrique, devant être commercialisé en 1974.

Dans ce domaine, le premier est déjà lié au constructeur DAIMLER-BENZ AG de Stuttgart (cf. N° 626 p. 16) pour l'étude et la fabrication de véhicules de tourisme à traction électrique.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

(637/12) Affiliée à la compagnie française de terrassement, puisage et forage INTRAFOR-COFOR SA (cf. N° 486 p. 34) qui est représentée à son conseil de direction par M. Michel Artaud, la compagnie de Jersey CEMENTATION-INFRAFOR Ltd a ouvert à Londres une succursale que dirige M. Alan F. Ford. Animée par MM. R.J. Neelands et J.E. Lawford, cette affaire (capital de £ 5.000), qui est spécialisée dans le génie des sols, est contrôlée par la filiale (depuis 1970) THE CEMENTATION C° Ltd de Croydon/Surrey (cf. N° 559 p. 19) du groupe financier TRAFALGAR HOUSE INVESTMENTS Ltd de Londres (cf. N° 613 p. 18).

INTRAFOR-COFOR est affiliée notamment aux compagnies LYONNAISE DES EAUX & DE L'ECLAIRAGE SA (cf. N° 630 p. 29) et CEGEPAR-CIE GENERALE DE PARTICIPATIONS & D'ENTREPRISES SA (cf. N° 629 p. 35). Elle détient, entre autres, des intérêts de 54,58% dans la CIE DE PROSPECTION GEOPHYSIQUE FRANCAISE SA (Rueil-Malmaison) et de 49,4% dans la STE NOUVELLE DE SONDAGES BONNE ESPERANCE SA (Paris).

(637/12) Spécialisée à Anvers dans les produits de carrières pour matériaux de construction, la compagnie S.C.R.-SIBELCO N.V. (cf. N° 585 p. 49) a procédé à une rationalisation de ses intérêts en France au profit de sa filiale CIE FRANCAISE DES SILICES-SIFRACO SA (Paris) : celle-ci a élevé son capital à F. 10,3 millions pour avoir absorbé les entreprises RESINO-SABLE SA de Compiègne/Oise (actifs de F. 2,7 millions), SABLIERES DE FERE-EN-TARDENOIS SA de Paris (F. 3 millions) et CIE INDUSTRIELLE DES SABLES DE NEMOURS SA de Paris (F. 13,1 millions).

SIBELCO, qui s'est dernièrement assurée le contrôle aux Pays-Bas de la société de transports de minerais, produits de carrières, chimiques, etc... N.V. INTERNATIONAL HANDEL & SCHEEPVAARTMIJ. JAN DE POORTER (Geertruidenberg), possède plusieurs autres filiales à l'étranger : SIBELCO ITALIANA SpA (Milan), SIBELCO ESPANOLA SA (Barcelone) et SIBELCO AG (Bottmingen/Bâle).

(637/12) Le groupe cimentier de Milan CEMENTIFERA ITALIANA FIBRONIT SpA (cf. n° 400 p.18) prépare l'absorption de deux filiales spécialisées dans les dalles et panneaux en ciments allégés, MILANESE & AZZI SpA (Milan) au capital de Li. 1,2 milliard (cf. n° 276 p.20) et STA ADRIATICA PRODOTTI IN CEMENTAMIANTO-SAPIC SpA (Bari) au capital de Li. 1 milliard.

(637/12) Des intérêts belges portés par M. Alain de Ryckmann de Betz ont été à l'origine en France de la firme de transactions immobilières ALAIN DE RYCKMANN DE BETZ & FILS Sarl (Taradeau/Var) au capital de F. 20.000, que gère son fondateur.

(637/13) Une concentration a été négociée à Palerme entre les entreprises de construction immobilière EDILIZIA SICILIANA SpA et SpA PER COSTRUZIONI EDILI IN SICILIA-SCEIS au profit de la première qui, membre du groupe BASTOGI SpA de Florence (cf. n° 628 p.24) depuis l'absorption par celui-ci de la firme de Palerme SGES FINANZIARIA (cf. n° 628 p.24), portera en conséquence son capital à Li. 3,8 milliards.

CHIMIE
--------

(637/13) Membre à Hull/Yorks. du groupe britannique de produits chimiques d'entretien, cosmétiques, alimentaires, etc... RECKITT & COLMAN LTD (cf. n° 629 p.14), l'entreprise de pigments et colorants RECKITT'S (COLOURS) LTD s'est donnée une filiale commerciale à Darmstadt, RECKITT'S (COLOURS) GmbH (capital de DM. 20.000), que dirige M. Wilfried Schneidewind. Elle est elle-même affiliée pour 26 % à la compagnie allemande VEREINIGTE ULTRAMARINFABRIKEN GmbH de Lautern Kr Bergstrasse (cf. n° 574 p.17).

Membre du groupe de Bâle CIBA GEIGY AG (cf. n° 634 p.33) depuis 1970, cette dernière a été apportée dernièrement à la nouvelle CIBA-GEIGY MARIENBERG GmbH (Lautern/Odenwald) qui, au capital de DM. 20 millions, coiffe également les sociétés soeurs de peintures et stabilisants chimiques DEUTSCHE ADVANCE PRODUKTIONS GmbH de Marienberg (cf. n° 574 p.17), DUROCAL GmbH d'Heppenheim (cf. n° 553 p.21) et COLOR CHEMIE GmbH (Lamperlheim/Hesse).

(637/13) Le groupe UNION CARBIDE C° de New York (cf. n° 634 p.32) s'est associé en Italie au groupe chimique et pétrochimique LIQUIGAS SpA (cf. n° 612 p.19) pour former une affaire de tamis moléculaires et catalyseurs pour industrie chimique, UNILIQ SpA (San Leo/Reggio Calabria) au capital autorisé de Li. 6 milliards, au bénéfice de laquelle un investissement de Li. 21 milliards est prévu par les deux fondatrices.

LIQUIGAS, qui escompte pour 1974 un chiffre d'affaires de Li. 340 milliards environ (contre Li. 80 milliards pour l'exercice 1970-71) s'apprête à porter son capital de Li. 30 à 50 milliards pour financer son expansion. Le groupe s'est en effet doté par ailleurs d'une filiale de protéines synthétiques, acides gras, acide citrique, etc... à Montebello di Saline/Reggio Calabre, LIQUICHIMICA BIOSINTESI SpA (capital autorisé de Li. 16 milliards), pour laquelle elle envisage un investissement de Li. 55 milliards, et dont l'approvisionnement sera assuré par la filiale LIQUICHIMICA AUGUSTA SpA d'Augusta (cf. n° 518 p.33) - licenciée d'UNION CARBIDE ainsi que des compagnies américaine U.O.P.-UNIVERSAL OIL PRODUCTS C° de Des Plaines/Ill. (cf. n° 600 p.30) et française UGINE KUHLMANN SA de Paris (cf. n° 636 p.28) notamment.

(637/14) Coiffée par le holding de Londres THOMAS ROBERTS (WESTMINSTER) LTD, la compagnie chimique britannique BURT BOULTON HOLDINGS LTD (anc. BURT BOULTON & HAYWOOD LTD - cf. n° 423 p.13) a formé à Milan la société de vente NEOBIT CHIMICA Srl (capital de Li. 0,9 million), en association avec sa filiale TETSIDE LTD de Londres (minoritaire). Dirigée par M. Gordon Harding, la nouvelle affaire a repris l'agence à Milan de la filiale INTERNATIONAL NICKEL LTD (Londres) du groupe canadien INTERNATIONAL NICKEL LTD (cf. n° 605 p.34).

Affiliée jusqu'en 1969 pour 30 % au BEECHAM GROUP LTD de Brentford/Mddx. (cf. n° 624 p.35), BURT BOULTON était déjà présente à Milan avec la STA ITALIANA NEOBIT SpA (cf. n° 105 p.22). Ses autres intérêts chez les Six sont notamment la firme de Bruxelles STE CHIMIQUE DE SELZAETE SA (cf. n° 67 p.13).

(637/14) La compagnie REVERTEX HOLDINGS LTD de Londres (cf. n° 497 p.20) s'apprête à céder, au prix de £ 300.000, son Département d'émulsions synthétiques et alcool polyvinyl - acquis récemment du groupe DUNLOP RUBBER LTD - à la société HARLOW CHEMICAL C° de Harlow/Essex (cf. n° 451 p.36), où elle est associée à parité depuis 1963 (cf. n° 233 p.28) à la filiale HOECHST U.K. LTD (Londres) du groupe FARBWERKE HOECHST AG de Francfort-Hoechst (cf. n° 634 p.31).

(637/14) L'entreprise allemande d'encre et pigments pour arts graphiques DRUCKFARBENFABRIK CARL EPPE (Duisburg) a installé en Suisse - auprès de la firme FARBENFABRIK ZIEGLER AG (Hettlingen/Zurich) - une filiale commerciale, EPPE-DRUCKFARBENFABRIK GmbH (capital de FS. 60.000), que dirigent MM. Rudolf Eppe et Ulrich Hangartner.

(637/14) Spécialiste de charbons synthétiques pour industries chimique, électrique, électronique et nucléaire notamment, le groupe GREAT LAKES CARBON C° de New York (cf. n° 535 p.19) a ouvert à Milan une succursale d'assistance technique de sa filiale GREAT LAKES CARBON INTERNATIONAL LTD (New York). Dirigée par M. Aldo Martone, cet établissement sera compétent pour l'Italie et la France ainsi que la Syrie, le Liban, la Turquie, Israël et l'Espagne.

Le groupe américain est présent de longue date à Milan avec la société GREAT LAKES ITALIA SpA (cf. n° 519 p.22).

(637/14) La compagnie néerlandaise d'agents chimiques adjuvants et plastifiants VAESSEN-SCHOEMAKER HOLDING N.V. de Deventer (cf. n° 617 p.41) s'est donnée à Luxembourg une filiale de portefeuille, VAESSEN-SCHOEMAKER LUXEMBOURG SA (capital de \$ 20.000), que dirigent MM. Paul Schoemaker et Hubert J. Vaessen.

La fondatrice possède chez les Six plusieurs filiales sous son nom (ou sous la raison sociale VASCO), notamment en France (Argenteuil/Val d'Oise) et à Milan. Elle a cédé récemment sa participation de 50 % dans l'entreprise de poudres à moulage de plastique VAESSEN-SCHOEMAKER RUBBERMAID N.V. de Deventer (cf. n° 529 p.29) à son associée américaine dans cette affaire, FUSION RUBBERMAID INC. (Wooster/Ohio).

(637/15) Le groupe FARBWERKE HOECHST AG (cf. supra) a participé pour 49 % - à travers sa filiale HOECHST AUSTRIA GmbH de Vienne (cf. n° 604 p.38) - à la création en Yougoslavie de l'entreprise de plastifiants "Monolith" pour colles et peintures JUGO-DISPERZIJA, contrôlée pour le solde par la compagnie IPLAS (Koper).

(637/15) La compagnie belge de vernis et peintures VERNIS CLAESSENS SA (Deurne/Anvers) a procédé à une rationalisation de ses intérêts en France en fusionnant la STE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDES FIXAM Sarl (Haubourdin/Nord) et la firme VERNIS CLAESSENS SA (Mons-en-Baroeul/Nord) au profit de la seconde (capital de F. 1 million).

(637/15) Le groupe L'AIR LIQUIDE SA de Paris (cf. n° 632 p.35) a fusionné sa succursale de Vienne avec la filiale AIR LIQUIDE GASE- & APPARATE-VERTRIEBS GmbH qu'il y a dernièrement installée (cf. n° 632 p.16), et dont le capital a été porté en conséquence de Sh. 100.000 à 3 millions.

(637/15) Filiale aux Pays-Bas du groupe belge PETROFINA SA (cf. n° 633 p.34), la compagnie de peintures et vernis PIETER SCHOEN & ZONEN N.V. de Zaandam (cf. n° 616 p.17) a rationalisé ses intérêts en République Fédérale en fusionnant ses filiales PIETER SCHOEN & ZOON GmbH (Hambourg) et PIETER SCHOEN & ZOON (DEUTSCHLAND) GmbH (Hanovre) au profit de la seconde.

CONSEIL ET ORGANISATION
-------------------------

(637/15) Des intérêts américains, portés notamment par M. Frederick Goldstein (Stamford/Con.) et Roger Hellu (Oakton/Va.), ont participé à la constitution à Woluwe-St-Pierre-Bruxelles de la firme d'études de marché NEW PRODUCTS MARKETING CORP. SA (capital de FB. 50.000), que préside M. Raymond Smith.

(637/15) Des intérêts français, portés à parts égales par MM. Gérard Lagrave (Savigny-sur-Orge/Essonne) et Jean-Jacques Vignaud (Domont/Val d'Oise), ont été à l'origine à Ixelles-Bruxelles de la STE BELGE DE PRESTATIONS-S.B.P. Sprl (capital de FB. 250.000), dont les gérants sont MM. Marcel Rousseau et J.J. Vignaud.

CONSTRUCTION ELECTRIQUE

(637/16) Une association conclue entre le groupe MONTECATINI-EDISON-MONTEDISON SpA de Milan (cf. n° 634 p.32) et la compagnie L'ELECTRO-REFRACTAIRE SA (Paris) se matérialisera par une filiale paritaire chargée de la gestion de l'usine de conducteurs électriques et fusibles que possède le premier à San Michele Dell' Adige/Trento.

Filiale à 58 % de la CIE DE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON SA de Neuilly s/Seine (cf. n° 636 p.18), le partenaire français, spécialisé dans son usine du Pontet/Vaucluse dans les réfractaires électrofondus pour chimie, verrerie et métallurgie (marques "Corhart" et "Magnalox" notamment), est également affilié au groupe belge GLACERIES DE SAINT ROCH SA d'Auvelais (cf. n° 630 p.40) et lié à la compagnie BRITISH HARTFORD-FAIRMONT LTD (Greenford/Mddx.). Sa principale filiale (51,9 %) en France est la firme PROVINS REFRACTAIRES SA (Les Ormes-sur-Voulzie/S. & M.).

(637/16) Connue pour ses climatiseurs et unités de traitement de l'air "Airwell", la société française L'AIR CONDITIONNE SA de Chatou/Yvelines (cf. n° 617 p.28) a accordé la licence de ses matériels à l'entreprise yougoslave L.T.H. (Skofia Loka), spécialiste de meubles frigorifiques, qui fera distribuer ses nouvelles fabrications par la firme ISKRA de Kranj-Ljubljana (cf. n° 585 p.23).

La société française a par ailleurs participé - aux côtés des compagnies allemandes DIAG-DEUTSCHE INDUSTRIE-ANLAGEN GmbH de Berlin (cf. n° 584 p.22), SIEMENS AG de Berlin (cf. n° 630 p.26), ROBERT BOSCH GmbH de Stuttgart (cf. n° 631 p.21), JUNKERS FLUGZEUG & MOTORENWERKE GmbH d'Ottobrunn (groupe M.B.M. - MESSERSCHMITT-BÖLKOW-BLOHM GmbH - cf. n° 622 p.21), METALLWERKE GEBR. SEPPELFRICKE GmbH (Gelsenkirchen), TRANSFORMATOREN UNION AG de Stuttgart (filiale commune de SIEMENS et AEG-TELEFUNKEN AG - cf. n° 607 p.20) et OSRAM GmbH de Munich (cf. n° 616 p.20) - à la conclusion d'un accord avec l'entreprise publique d'Alger SONELEC SA pour la fourniture à Tizi-Ouzou/Algérie d'un complexe de construction électrique (appareils de conditionnement d'air et électroménagers, lampes à incandescence, alternateurs, transformateurs, etc...).

(637/16) L'entreprise de groupes électrogènes, moto-pompes, etc... AD. STRÜVER KG de Hambourg (cf. n° 439 p.27) a doté sa filiale commerciale de Rome STRUVER ITALIANA Srl, créée fin 1969, d'une succursale à Milan, dirigée par M. Ugo Mauro.

(637/16) L'entreprise d'appareils de commande pneumatique et hydraulique CONCORDIA MASCHINEN & ELEKTRIZITÄTS GmbH de Stuttgart (cf. n° 560 p.26) a repris à la firme de composants électroniques EUROMATIC GmbH (Hambourg) le contrôle en France de la société de vente EUROMATIC Sarl de Boulogne/Hts-de-Seine (cf. n° 331 p.22) qui, au capital de F. 85.000, a pour nouveau gérant M. Heiner Hofmann.

(637/17) Membre à Paris du groupe de Zurich ELEKTRO-WATT ELEKTRISCHE & INDUSTRIELLE UNTERNEHMUNGEN AG (cf. n° 630 p.34), la STE CONTINENTALE D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES SA a définitivement fusionné ses affiliées (36,10 % et 29,35 %) STE D'ELECTRICITE MORS SA et ETS BRION LEROUX & CIE SA (cf. n° 620 p.20) au profit de la première qui, en rémunération d'actifs de F. 14,3 millions, a élevé son capital à F. 10 millions. Spécialiste de matériels électriques - à travers sa filiale MORS MATERIEL Sarl (Bagnolet/Seine-St-Denis) - ainsi que de fonderie de fonte sur modèles et de mécanique générale (usine à Sens/Yonne), MORS a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de F. 28 millions en 1970, celui de BRION LEROUX (appareils de mesure électrique, pyrométrie, transducteurs, amplificateurs magnétiques) s'étant établi à F. 13 millions.

Une des récentes initiatives (cf. n° 623 p.23) de CONTINENTALE D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES a été la constitution à Paris, en association 55/45 avec la CIE GENERALE DES EAUX SA (cf. n° 630 p.29), de la société de portefeuille UNION D'ENTREPRISES ELECTRIQUES REGIONALES-U.E.E.R. SA (capital de F. 8,5 millions), qui a reçu de ses fondatrices leurs participations dans les firmes d'installation électrique ENTREPRISES ELECTRIQUES MORS-JEAN & BOUCHON SA de La Plaine-St-Denis/Seine-St-Denis (94,78 %), ENTREPRISES GARCZYNSKI & TRAPLOIR SA du Mans/Sarthe (70 %) et STE FOURNIE & GROSPAUD SA de Toulouse (40 %).

CONSTRUCTION MECANIQUE
------------------------

(637/17) Spécialiste d'équipements, machines et agents chimiques pour épuration et filtration des eaux, la compagnie ENVIROTECH CORP. de Palo Alto/Cal. (cf. n° 618 p.28) a constitué à Tribiano/Milan la société ENVIROTECH ITALIA Srl (capital de Li. 0,9 million), en association avec l'entreprise locale de filtres industriels EIMCO INDUSTRIALE SpA (cf. n° 483 p.30), minoritaire - laquelle est membre du groupe OGDEN CORP. de New York à travers sa Division EIMCO CORP. de Salt Lake City/Utah (cf. n° 476 p.21).

Affiliée pour 24 % au groupe NORTH AMERICAN ROCKWELL CORP. d'El Secundo/Cal. (cf. n° 635 p.19), ENVIROTECH, qui réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à \$ 100 millions, a récemment pris le contrôle : 1) en France de la firme SECOMA SA de Villeurbanne/Rhône (cf. n° 576 p.29); 2) en Grande-Bretagne de l'entreprise d'équipements pour épuration des gaz et de l'air AMBUCCO LTD (Londres) - filiale jusque là du groupe CONSOLIDATED GOLD FIELDS LTD (Londres); 3) aux Etats-Unis de la firme d'appareillages de contrôle de la pollution de l'air BUELL ENGINEERING C° (Lebanon/Pa.).

(637/17) Spécialiste de pompes rotatives pour hydrocarbures légers ou lourds, produits bitumeux et autres produits industriels liquides ou demi-épais, la firme française CONSTRUCTION & EXPLOITATION DE POMPES & AFFRETEMENTS-CEPA SA de Gennevilliers/Hts-de-Seine (capital de F. 720.000) a ouvert à Visé/Liège une succursale placée sous la direction de Mme Suzanne Devillers.

(637/18) Le groupe de machines de génie civil et manutention CATERPILLAR TRACTOR C° de Peoria/Ill. (cf. n° 558 p.26) a doté sa filiale PRODUCTION TECHNOLOGY INC. (Peoria), spécialisée dans les équipements de soudure, de modelage et de découpage, d'une filiale commerciale en Belgique, PRODUCTION TECHNOLOGY SA (Gosselies) au capital de FB. 5 millions, avec M. Richard A. Finke pour président.

CATERPILLAR dispose de nombreuses filiales sous son nom en Europe, notamment à Gosselies (capital récemment porté à FB. 2,38 milliards), Grenoble, Glasgow, Genève, etc...

(637/18) Connue pour ses machines de ponçage et d'entretien des sols, la firme allemande PAUL ANDRÄ KG (Waldhausen b. Schorndorf/Württ.) passera prochainement - avec sa filiale SORMA VERTRIEBS GmbH (Neumark/Wallersee) - sous le contrôle à 80. % de la Division CLARKE-GRAVELY CORP. (Muskegon/Mich. et South Bend/Ind.) du groupe STUDEBAKER-WORTHINGTON INC. de New York (cf. n° 629 p.24).

(637/18) Les firmes associées de Turin FREN-DO SpA (cf. n° 578 p.36) et STA ITALIANA PER AMIANTO SpA-S.I.A. (cf. n° 386 p.21), toutes deux spécialisées dans les produits en amiante et garnitures de friction pour embrayages et freins, sont passées sous le contrôle de la compagnie ABEX CORP. de New York (cf. n° 613 p.24) membre du groupe I. C. INDUSTRIES (ILLINOIS CENTRAL INDUSTRIES) INC. - à travers un holding nouvellement formé à cet effet.

ABEX s'était associée début 1970 (à travers sa filiale de Genève ABEX INTERNATIONAL SA) à FREN-DO pour constituer la société FRENDO-ABEX SpA (Orzinuovi/Brescia), qui fabrique des articles métalliques de friction sous licence de la Division S.K. WELLMAN C° (Bedford/O. et Cleveland) de sa fondatrice américaine.

(637/18) Filiale à 50 % du groupe MANNESMANN AG de Düsseldorf, l'entreprise d'équipements hydrauliques et oléo-pneumatiques G.L. REXROTH GmbH de Lohr/Main (cf. n° 636 p.20) a installé à Linz/Autriche une filiale commerciale et d'assistance technique sous son nom (capital de Sh. 100.000), dirigée par MM. Dieter Werner et Karl Krieger.

(637/18) Filiale à Caracas du groupe de matériels lourds de génie civil, manutention, réfrigération, transports, etc... CLARK EQUIPMENT C° de Buchanam/Mich. (cf. n° 608 p.21), la société CLARK INTERNATIONAL MARKETING SA (cf. n° 375 p.24) a ouvert à Milan une succursale dirigée par MM. Wilhelm Hag et Paolo Santoro.

Le groupe américain possède d'importants intérêts industriels chez les Six, notamment des filiales CLARK à Bruges, Strasbourg, Mulheim/Ruhr et Kirchheimbolanden. En République Fédérale, il contrôle également les sociétés SCHEID MASCHINEN-FABRIK GmbH (Aumenau) et TYLER REFRIGERATION INTERNATIONAL GmbH (Schwelm), et il détient une participation minoritaire à Paris dans l'entreprise GENEMAT SA (cf. n° 535 p.25).

(637/19) C'est à Francfort que la compagnie mécanique R.H. BOULIGNY INC. de Charlotte/N.C. a installé sa première filiale commerciale chez les Six : au capital de DM. 20.000, la nouvelle R.H. BOULIGNY EUROPA GmbH est dirigée par MM. L.O. Crawford Jr. et Fritz C. Wissenbach.

(637/19) Spécialiste de machines de bobinage et déroulage de papier, carton et plastiques d'emballage, la société TIDLAND MACHINE C° de Camas/Wash. s'est donnée une filiale commerciale à Francfort, TIDLAND GmbH (capital de DM. 20.000), que dirige M. Charles R. Tidland.

(637/19) La firme allemande de machines-outils C. & W. SICHELSCHMIDT KG (Kolmarstein/Ruhr) a constitué à Milan une filiale commerciale, SICHELSCHMIDT ITALIANA Srl (capital de Li. 0,9 million), dont le gérant est son propre directeur M. Friedrich Sichelschmidt.

(637/19) Le groupe suisse GEORG FISCHER AG de Schaffouse (cf. n° 583 p.35) a mis fin aux activités de sa filiale française SOFIPLAST-STE POUR LA FABRICATION INDUSTRIELLE DES PLASTIQUES SA de Boissy-le-Chatel/S. & M. (cf. n° 571 p.30), spécialisée dans les machines de contre-collage et calandrage pour l'industrie plastique.

Le groupe reste présent dans le pays avec deux filiales, l'une à Paris, PRODUITS SUISSES GEORGES FISCHER SA (à vocation commerciale), l'autre à Asnières/Hts-de-Seine, FIDAY SA (en association paritaire avec la compagnie DAYTON STEEL FOUNDRY C° de Dayton/O. - cf. n° 391 p.24) spécialisée dans son usine de Luxeuil-les-Bains dans les essieux pour véhicules automobiles légers et lourds.

(637/19) Un accord de coopération technique et d'échange de licences dans le domaine des turbines hydrauliques, pompes, valves et installations hydroélectriques a été conclu entre les compagnies allemande J.M. VOITH GmbH d'Heidenheim (cf. n° 630 p.34) et américaine ALLIS CHALMERS CORP. de West Allis/Wisc. (cf. n° 635 p.26).

(637/19) La compagnie allemande de matériels de travaux publics et de manutention ELBA d'Ettlingen/Baden (cf. n° 593 p.37) a rationalisé ses intérêts en France en fusionnant ses filiales d'Argenteuil/Val d'Oise RIGAUD & NOIZE SA et ELBA FRANCE SA au profit de la seconde qui, en rémunération d'actifs évalués à F. 1,2 million, a élevé son capital à F. 1,5 million.

ELBA a dernièrement doté sa filiale de matériaux plastiques d'emballage ELBATAINER KUNSTSTOFF & VERPACKUNGS GmbH & C° KG (Ettlingen) d'une filiale commerciale à Paris, ELBATAINER FRANCE Sarl, que gère M. Yves Marquier.

(637/20) Le groupe MIDLAND-ROSS CORP. de Cleveland/Ohio (cf. n° 618 p.37) a porté de DM. 16 à 60 millions le capital de sa filiale allemande (50 %) de construction de machines KORF-MIDLAND-ROSS HOLDING AG de Neustadt (a anc. IBAG INTERNATIONAL MASCHINENBAU AG - cf. n° 610 p.25) pour en financer l'expansion, et il en a transféré le siège à Baden-Baden.

KORF-MIDLAND-ROSS appartient pour l'autre moitié à la compagnie KORF INDUSTRIE & HANDFL GmbH & C° KG (Baden-Baden), qui lui a fait apport des fonderies HAMBURGER STAHLWERKE GmbH de Hambourg (cf. n° 561 p.37) et BADISCHE STAHLWERKE AG de Kehl (cf. n° 548 p.31).

EDITION
---------

(637/20) La firme d'éditions professionnelles et techniques KONRADIN VERLAG ROBERT KOHLHAMMER GmbH de Stuttgart-Leinfelden (cf. n° 617 p.32) s'est assurée le contrôle de la maison WERNER VERLAG GmbH (Düsseldorf), éditrice notamment de la revue "Bau & Bauindustrie", concurrente du périodique "Bau-praxis" qu'elle publie elle-même.

KONRADIN VERLAG, qui avait déjà acquis début 1971 le contrôle à Hambourg de la société d'éditions professionnelles (pétroles, corps gras, etc ...) INDUSTRIEVERLAG VON HERNHAUSSEN KG, est affiliée au groupe de Londres I.P.C. INTERNATIONAL PUBLISHING CORP. Ltd (cf. N° 632 p. 23).

(637/20) Un accord de coopération et d'échange de programmes audio-visuels en noir et couleurs a été négocié entre les groupes AXEL SPRINGER VERLAG AG de Berlin (cf. N° 632 p. 23) et ING. C. OLIVETTI & C° SpA d'Ivrea (cf. N° 624 p. 26) au niveau de leurs affiliées respectives d'éditions audio-visuelles et didactiques ULLSTEIN AV PRODUKTIONS & VERTRIEBS GmbH de Berlin (cf. N° 553 p. 29) et OLIVETTI SYSTED SpA d'Ivrea et Milan (cf. N° 534 p. 24).

ULLSTEIN (anc. à Hambourg) est filiale directe de la société AXEL SPRINGER GES. FÜR PUBLIZISTIK KG, tandis que OLIVETTI SYSTED est filiale commune du groupe d'Ivrea et de la firme de Milan EDIZIONI ETAS-KOMPASS SpA (cf. N° 626 p. 28), elle-même membre du groupe de Londres IPC-INTERNATIONAL PUBLISHING CORP. Ltd (cf. supra).

(637/20) Des intérêts britanniques portés par M. Ronald R. Barnes (Londres) ont participé à titre minoritaire à la création à Milan de la firme d'édition AUTO DATI (ITALIA) SpA (capital de Li. 8,5 millions), que contrôle la société DATI & TARIFFE PUBBLICITARIA SpA et dirige M. Giovanni Carta.

(637/21) La maison d'éditions professionnelles et techniques de Wiesbaden BAUVERLAG GmbH a négocié la reprise à son homologue BLICKPUNKT-VERLAG H. ZASTROW KG (Boppard) du mensuel "Blickpunkt-Qualitätsfußboden", qu'elle fusionnera début 1972 avec sa propre revue "Parkett & Fussbodentechnik", transformée en "Blickpunkt Fussbodentechnik-Textile & Elastische Beläge".

ELECTRONIQUE
--------------

(637/21) Spécialiste en Grande-Bretagne d'appareillages électroniques de mesure scientifique ainsi qu'instruments de contrôle pour aéronautique, météorologie, télévision, etc ..., la société NEGRETTI & ZAMBRA Ltd d'Aylesbury/Bucks. (cf. N° 357 p. 26) a constitué à Bruxelles la firme commerciale et de maintenance NEGRETTI & ZAMBRA BELGIUM Sprl (capital de FB 450.000), que contrôlent directement MM. C. Verburg et H.J. Knottnerus, directeurs de la filiale néerlandaise NEGRETTI & ZAMBRA CONTINENTAL N.V. (Zeist).

(637/21) Filiale à 52% de la C.G.E.-CIE GENERALE D'ELECTRICITE SA (cf. N° 634 p. 21) et affiliée au CREDIT COMMERCIAL DE FRANCE-C.C.F. SA ainsi qu'à la STE GENERALE SA (cf. N° 631 p. 35) pour 24 % chacune, la société GENERALE DE SERVICE INFORMATIQUE-GSI SA de Paris (cf. N° 601 p. 25) a repris au groupe de New York I.T.T.-INTERNATIONAL TELEPHONE & TELEGRAPH CORP. (cf. N° 633 p. 16) son contrôle - à travers la STE DES PRODUITS INDUSTRIELS ITT SA (Paris) - sur la firme de software CFRO SA de Paris (anc. CENTRE FRANCAIS DE RECHERCHE OPERATIONNELLE). Au capital de F. 6,36 millions, celle-ci réalise avec quelque 150 personnes un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de F. 10 millions.

Société de portefeuille et de gestion, GSI (capital de F. 21 millions) exerce ses activités à travers les sociétés INSTITUT INTERNATIONAL D'INFORMATIQUE-I.I.I. SA (Grenoble) qui, avec 180 personnes, réalise un chiffre d'affaires annuel de F. 18 millions), C.S. INFORMATIC SA de Paris (150 personnes - F. 15 millions), CATI-CENTRE D'ANALYSE & DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SA de Paris (qui, avec ses filiales MECANORGA SA, ERGEM SA, SEETI-STE EUROPEENNE D'ETUDE & DE TRAITEMENT PAR L'INFORMATIQUE SA et SETRAM SA, emploie 200 personnes et réalise un chiffre d'affaires de F. 15 millions), G.S.I.-ENTREPRISES Sarl de Paris (60 personnes - F. 6 millions) et ELABORAZIONE AUTOMATICA DATI-EAD SpA de Milan (60 personnes - Li. 562,5 millions).

(637/22) Le groupe de matériels électroniques MOTOROLA INC. de Franklin Park/Ill. (cf. n° 624 p.27) a étoffé ses intérêts en Italie : 1) avec la création à Milan de la société MOTOROLA SpA, que dirigent MM. Robert Heikes, Salvatore Castorina, G. Giobbe et F. Penteniari; 2) en dotant sa filiale de composants (cf. n° 431 p.25) MOTOROLA SEMICONDUCTORI SpA (Rome, Milan et Turin) d'une direction régionale à Bologne, confiée à M. Giancarlo Pagni.

Le groupe américain s'est dernièrement assuré le contrôle à Rome de l'entreprise de radio-récepteurs, téléviseurs et équipements électroniques AUTOVOX SpA, affiliée jusque là au groupe LA CENTRALE-FINANZIARIA GENERALE SpA (Milan).

(637/22) Filiale d'informatique du groupe britannique d'impression et édition ANDERCROFT HOLDINGS LTD (Warminster/Witts.), la compagnie COMPRIE LTD (Warminster) s'est donnée récemment une filiale à Francfort, COMPRIE GmbH (capital de DM. 20.000). Dirigée par MM. John Chambers et R.A. Huyghes, celle-ci est spécialisée dans les systèmes de programmation (Fototronic 1200) pour linotypes et phototypes.

(637/22) Le groupe d'électronique et instrumentation électrique d'automation HONEYWELL INC. de Minneapolis (cf. n° 613 p.28) a constitué à Willemstadt/Curaçao une filiale financière, HONEYWELL CAPITAL N.V. (capital de \$ 1 million). Dirigée par MM. D.R. Bergerson, J.W. Morrison, L.E. Navin et R.L. Post, celle-ci est chargée de l'émission sur le marché de l'Eurodollar d'un emprunt 6 % de \$ 50 millions, destiné à financer l'expansion du groupe en Europe notamment.

Une des principales filiales industrielles (66 %) de celui-ci chez les Six est la firme d'ordinateurs et software CIE HONEYWELL BULL SA de Paris (cf. n° 625 p.46), dont le capital a été porté récemment à F. 730,42 millions.

(637/22) La fusion à Paris des firmes de software (en matière comptable, commerciale et administrative notamment) COMPTA CARTE INFORMATIQUE Sarl et CABINET FRAPECH-CENTRE MECANOGRAPHIQUE-STE D'EXPERTISE COMPTABLE Sarl a donné naissance à la compagnie COMPTA CARTE INFORMATIQUE-C.C.I. SA (capital de F. 6 millions), contrôlée à parité par M. Frapech d'une part, et de l'autre par la CIE COTONNIERE & INDUSTRIELLE COTONI SA (Bruxelles) et la COTONFRAN-STE COTONNIERE FRANCO-TCHADIENNE SA (Paris) - celle-ci à travers ses filiales SOCOFFA-STE COMMERCIALE & FINANCIERE FRANCO-AFRICAINE SA et SOFIFA-STE FINANCIERE & IMMOBILIERE SA.

Présidée par M. Michel Frapech et dirigée par M. Paul Mauvais, la nouvelle affaire, forte de 70 personnes, réalisera un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de F. 5 millions.

(637/22) Le groupe LITTON INDUSTRIES INC. de Beverly Hills/Cal. (cf. n° 630 p.21) va alléger ses intérêts chez les Six avec la fermeture de sa filiale d'équipements électroniques LITTON ITALIA SpA de Pomezia/Roma (cf. n° 541 p.29), qui emploie plus de 700 personnes.

(637/23) Des intérêts de New York portés par MM. Peter S. Barotz et Morton P. Levy ont été à l'origine à Milan de la firme d'informatique PANDA INTERNATIONAL ITALIA Srl (capital de £ 990.000), que dirige M. I. Laguardo (associé pour 33,3 %).

EMBALLAGE
-----------

(637/23) L'entreprise américaine d'emballage et conditionnement EURPACK SERVICE INC. de Greenwich (cf. n° 452 p.29) a étoffé ses intérêts commerciaux chez les Six (une filiale sous son nom à Francfort) avec la constitution à Lille de la société EURPACK FRANCE Sarl (capital de F. 20.000), que gère Mme Nicole Lengagne.

(637/23) Les compagnies françaises LA CELLULOSE DU PIN SA de Paris (groupe SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON SA - cf. n° 631 p.35) et PAPETERIES DE GASCOGNE SA de Mimizan/Landes (cf. n° 577 p.40) ont engagé des négociations en vue d'une rationalisation de leurs politiques commerciale et industrielle. A ce titre, la première se propose de céder son Département "kraft vergé frictionné" (feuilles souples pour emballage) de Roquefort/Landes à la seconde, qui couvre déjà 60 % du marché français de cette spécialité.

LA CELLULOSE DU PIN a réalisé un chiffre d'affaires consolidé supérieur à F. 1 milliard en 1970, celui de PAPETERIES DE GASCOGNE s'établissant à F. 150 millions.

(637/23) Le groupe BORDEN C° de New York (cf. n° 619 p.28) a renforcé ses intérêts chez les Six en prenant le contrôle aux Pays-Bas de la firme d'importation et de distribution en gros de plastiques pour emballage SWILDENS' VERPAKKING N.V. (Mijdrecht), qu'il va transformer en BORDEN (NEDERLAND) B.V.

Cette affaire appartenait jusqu'ici à M. P.J.M. Swildens, également directeur de la firme G. SWILDENS & ZONEN N.V. (Amstelveen) qui assure la représentation aux Pays-Bas des produits chimiques de base du groupe américain.

(637/23) Des intérêts néerlandais portés par M. Jan R.H. Moggré (Hattem) ont été à l'origine en République Fédérale de la firme d'emballages pour produits glacés FRESH-PAC VERPACKUNGS GmbH (Calveslage-Vechta) au capital de DM. 50.000, que dirige M. J. Meerpohl.

ENGINEERING

(637/24) La compagnie d'engineering chimique et pétrochimique ORONZIO DE NORA-IMPIANTI ELETTOCHIMICI SpA de Milan (cf. n° 625 p.35) a installé une filiale au Brésil, PERMERIC SA (Rio-de-Janeiro), et elle investira \$ 5 millions dans la construction pour son compte d'une usine d'électrodes synthétiques.

(637/24) Les compagnies d'engineering nucléaire allemande INTERATOM-INTERNATIONALE ATOMREAKTORBAU GmbH de Bensberg-Köln (groupe K.W.U.-KRAFTWERK UNION AG de Mulheim/Ruhr - cf. n° 621 p.26) et britannique NUCLEAR POWER GROUP LTD de Knutsford/Ches. et Risley (cf. n° 622 p.26) sont convenues de former à parité début 1972 une affaire industrielle et commerciale spécialisée dans les réacteurs à neutrons rapides.

(637/24) Le groupe mécanique DRESSER INDUSTRIES INC. de Dallas/Texas (cf. n° 611 p.23) a doté sa filiale DRESSER ATLAS FRANCE SA (Paris), spécialisée dans l'étude des sols, d'une succursale à Alger.

Une des récentes initiatives du groupe en Europe - où il est largement implanté - a été la prise du contrôle aux Pays-Bas, à travers sa filiale WAYNE NEDERLAND N.V. (Mijdrecht), de l'entreprise de machines pour balayage et brossage industriel INDUSTRIAL BRUSH C° EUROPE N.V. (Mijdrecht).

(637/24) Le groupe de génie chimique, techniques frigorifiques et de soudage, gaz industriels, etc... LINDE AG de Wiesbaden (cf. n° 631 p.25) a rationalisé ses intérêts en Autriche en fusionnant ses filiales de Lambach LINDE SCHWEISS-TECHNIK LAMBACH GmbH et SAUERSTOFF- & WASSERSTOFFWERK LAMBACH GmbH - directement contrôlée par la filiale du même nom à Lucerne (cf. n° 523 p.20) - au profit de la seconde, dont le capital a été porté en conséquence à Sh. 11 millions.

FINANCE

(637/24) Filiale 60/40 à Luxembourg de la BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS SA (Paris) et de la BANK OF AMERICA NATIONAL TRUST & SAVING ASSOCIATION (San Francisco), la BANQUE AMERIBAS SA (cf. n° 629 p.24) aura un intérêt de 17,5 % à Londres dans l'EUROPEAN BRAZILIAN BANK LTD (cf. n° 636 p.22), en cours de création au capital autorisé de £ 4 millions avec la participation de la DEUTSCHE BANK AG de Francfort (15 %) notamment.

Les autres fondatrices de cet établissement, chargé de faciliter dès le début 1972 les opérations commerciales et financières entre le Brésil, l'Amérique Latine et l'Europe, seront la BANCO DO BRASIL (35 %), la BANK OF AMERICA (17,5 % directement) et l'UNION DE BANQUES SUISSES-U.B.S. SA (15 %).

(637/25) La FIRST NATIONAL CITY BANK de New York (cf. n° 634 p.39) a constitué à Bruxelles - où elle dispose d'une succursale - la FIRST NATIONAL CITY BANK (BELGIUM) SA (capital de FB. 625 millions), qui, présidée par M. John P. Rudy, sera dotée de deux agences à Bruxelles, ainsi que de succursales à Anvers, Liège, Gand et Hasselt.

(637/25) La B.N.P. -BANQUE NATIONALE DE PARIS SA (cf. n° 634 p.36) a renforcé son implantation à l'étranger avec l'ouverture d'une succursale à Singapour et d'une agence à Hong-Kong.

En Asie méridionale et du Sud-Est, la B.N.P. a notamment des agences en Inde (5), Saïgon (2), Hong-Kong (7), Nouméa/Nouvelle Calédonie (2) et en Australie (5) ainsi que des représentations à New Delhi, Pnom-Penh, Djakarta et Tokyo.

(637/25) Présente depuis 1886 en République Fédérale avec plusieurs succursales à l'enseigne ALLGEMEINE ALSÄSSISCHE BANKGESELLSCHAFT (Cologne, Sarrebruck, Offenbourg, Kehl et Karlsruhe) ainsi qu'une représentation permanente à Francfort, la STE GENERALE ALSACIENNE DE BANQUE SA de Strasbourg (cf. n° 623 p.32) prépare l'installation à Vienne d'une filiale bancaire, et elle y a créé à cette fin une filiale de portefeuille, FINANZ-TREUHAND & VERMÖGENSVERWALTUNGS GmbH (capital de Sh. 10 millions), dirigée par MM. R. Geronimus et F. Wiederkehr.

(637/25) La BANQUE DU BENELUX SA de Bruxelles (affiliée à la BANKERS TRUST C<sup>e</sup> de New York - cf. n° 633 p.26), la S.N.I. -STE NATIONALE D'INVESTISSEMENT SA de Bruxelles (capital récemment porté à FB. 3,5 milliards), la SLAVENSBURG'S BANK N.V. d'Amsterdam (affiliée à FIRST NATIONAL BANK OF CHICAGO - cf. n° 628 p.25) et la BANKHAUS H. AUFHAUSER KG de Munich (cf. n° 563 p.27) comptent parmi les 13 fondatrices à Zurich (avec succursale à Londres) de la firme de conseil financier et commercial (pour fusions de sociétés et cessions de licences notamment) INTERNATIONAL MERGERS SERVICE AG, que dirige M. Gavin Menzies.

Elles y seront associées à des banques française, italienne et suisse dont la participation est en cours de négociation, ainsi qu'aux compagnies financières ou banques SCHÖLLER & C<sup>e</sup>-BANK & GROSSHANDLUNGSHAUS (Vienne), BANCO TOTTA & ACORES (Lisbonne), R. HEINRIQUES JR. (Copenhague), BANCO DE SANTANDER SA (Madrid), ALLIED IRISH INVESTMENT BANK LTD (Dublin), SINGER & FRIEDLANDER LTD (Londres), BOOZ-ALLEN & HAMILTON INC. (New York) et BOOZ, ALLEN & HAMILTON CANADA LTD (Toronto).

(637/25) L'ALGEMENE BANK NEDERLAND N.V. d'Amsterdam (cf. n° 632 p.25) étoffera son réseau à l'étranger - plus d'une centaine de guichets en Europe, Asie, Afrique et Amérique - avec l'ouverture d'une succursale à Panama.

(637/26) Filiale de gestion du SECURITY & PROSPERITY FUND-SEPRO SA de Luxembourg (cf. n° 540 p.27), la société SECURITY & PROSPERITY FUND ADVISORY SA a constitué la firme de diffusion SECURITY & PROSPERITY FUND DISTRIBUTORS SA (Luxembourg) au capital de \$ 60.000, dont les premiers administrateurs sont MM. David H. Maitland, Edmond Israel et Hermann Hirzel.

Dotée d'une filiale de rachat à Luxembourg (SECURITY & PROSPERITY FUND REPURCHASE C° SA) ainsi que d'une filiale de diffusion à Zurich (SECURITY & PROSPERITY FUND DISTRIBUTORS SA), SEPRO a été créée en juin 1969 sous le nom d'EUROMUTUAL SA (cf. n° 534 p.31) par le SAVE & PROSPER GROUP LTD de Londres (25 %), le CREDIT SUISSE SA de Zurich (cf. n° 633 p.17), la STE GENERALE SA de Paris (cf. supra, p.21), la STE DE BANQUE SUISSE SA de Bâle (cf. n° 627 p.26) et la BANCO DI ROMA PER LA SVIZZERA SA de Lugano (groupe BANCO DI ROMA SpA de Rome - cf. n° 629 p.25).

(637/26) L'une des premières affaires allemandes de leasing, la DEUTSCHE ANLAGEN-LEASING GmbH de Mayence (cf. n° 625 p.37), a formé à son siège deux nouvelles affaires de financement industriel et commercial, GROSSANLAGEN-LEASING GmbH (capital de DM. 0,5 million) et DEUTSCHE ANLAGEN-MIETKAUFGESELLSCHAFT mbH (DM. 1 million), dirigées respectivement par MM. W. Müller-Sallis et E. Kühl.

La fondatrice a pour principales filiales en République Fédérale la firme de leasing de matériels mécaniques MASCHINEN MIETE GmbH de Francfort (cf. n° 418 p.22) et la compagnie de leasing immobilier INDUSTRIE ANLAGEN LEASING (IAL) GmbH de Munich (anc. MUNEMANN INDUSTRIE ANLAGEN GmbH).

(637/26) Des négociations en vue d'une fusion sont en cours à Paris entre la CIE FINANCIERE DE SUEZ & DE L'UNION PARISIENNE SA (cf. n° 634 p.21) et l'UNION FINANCIERE & MINIERE SA, qui sont notamment associées à parité au sein de la BANQUE DE SUEZ & DE L'UNION DES MINES SA.

(637/26) Des intérêts allemands, portés par M. & Mme Mike Lehnen (Oberursel/Taunus), ont été à l'origine à Luxembourg de la firme de location de voitures (avec ou sans chauffeur) UNITED MOTOR CAMPER RENTAL-SERVICE-CAMPRENT Sarl (capital de F. Lux. 100.000), dont le gérant est M. Mike Lehnen.

INDUSTRIE ALIMENTAIRE
-----------------------

(637/26) La firme de traitement de café COFFEIN C° GmbH de Brême s'est assurée le contrôle de son homologue CIE FRANCAISE DE DECAFEINATION SA (capital de F. 1,05 million) de Neuilly/Hts-de-Seine (avec usine à Rolleville/Seine Mme), que préside désormais M. Heinz Otto Vahland.

(637/27) Le conglomérat I.T.T.-INTERNATIONAL TELEPHONE & TELEGRAPH CORP. (cf. supra, p.21) négocie le renforcement de ses intérêts alimentaires chez les Six (cf. notamment n° 503 p.31 et 533 p.31) grâce à la prise du contrôle aux Pays-Bas de l'entreprise de conserverie de viandes HOMBURG N.V. de Cuyk (cf. n° 322 p.25), avec ses filiales N.V. HOMBURG INTERNATIONAL (anc. VAN DIJK-HAAR-MEIJER N.V.) et HOMBURG CHEMIE N.V. (anc. CHEMISCHE FABRIEK WILP N.V.).

Dans le pays, ITT contrôle déjà dans la branche les entreprises de biscuiterie et pâtisserie industrielle N.V. BISCUIT- & BANKETFABRIEK NOBO d'Ede (cf. n° 579 p.32) et EUBISFA N.V. d'Hilversum (cf. n° 533 p.31) ainsi que la firme de plats cuisinés et surgelés GROKO N.V. de Zundert (cf. n° 604 p.31).

(637/27) C'est M. M.J. McCoy (Windlesham/Surrey) qui dirige à Londres la nouvelle DORTMUNDER RITTERBRAUEREI (U.K.) LTD (capital de £ 2.000), formée pour assurer la représentation et la commercialisation des bières, vins et alcools de la compagnie de Dortmund DORTMUNDER RITTERBRAUEREI AG (c f. n° 632 p.28) - membre du groupe brassicole SCHULTHEISS BRAUEREI AG de Berlin et Bochum (cf. n° 633 p.31).

(637/27) La BANQUE DE L'INDOCHINE SA (cf. n° 634 p.29) et la compagnie de spiritueux et vins C.D.C.-CIE GENERALE DES PRODUITS DUBONNET-CINZANO-BYRRH SA (Paris) - affiliée pour 28 % aux groupes CUSENIER SA et PERNOD SA (cf. n° 636 p.24) - négocient une association avec des intérêts canadiens pour former à Montréal la STE DES VINS CHANTECLER LTEE, qui produira sur place, à partir de concentrés de raisin. d'importation, des vins de consommation courante.

(637/27) Aux termes d'un accord conclu entre le groupe de Paris BSN-BOUSSOIS-SOUCHON-NEUVESEL SA (cf. n° 634 p.29) et la Division CANADA DRY CORP. (New York) du groupe NORTON SIMON INC. (cf. n° 622 p.29), le premier distribuera désormais en France les sodas et softdrinks de la seconde.

En Europe, celle-ci est fortement implantée en République Fédérale avec deux filiales, CANADA DRY BERLIN VERTRIEBSGESELLSCHAFT mbH (Berlin) et DEUTSCHE CANADA DRY GmbH (Offenbach/Rhein), ainsi que de plusieurs licenciés ou "franchisés": KÖNIGSBACHER BRAUEREI AG, VORM. JOS. THILLMANN (Coblence), CANADA DRY-GETRÄNKEINDUSTRIE ALEXANDER LOULAKIS KG (Francfort), CANADA DRY-GETRÄNKEINDUSTRIE RHEIN-RUHR GmbH (Essen), etc... Elle dispose également d'une licenciée aux Pays-Bas, N.V. LIMONADEFABRIEK WINTERS (Maarheeze).

(637/27) Le groupe de New York I.B.E.C.-INTERNATIONAL BASIC ECONOMY CORP. (cf. n° 594 p.18) a mis fin aux activités de la firme d'élevage de volailles ARBOR ACRES FARM DEUTSCHLAND GmbH de Celle (cf. n° 537 p.22), dont il partageait le contrôle avec sa filiale de Genève ARBOR ACRES FARM SA - également dissoute.

(637/28) Membre en République Fédérale du groupe de New York C.P.C. INTERNATIONAL INC. (cf. n° 602 p.30) à travers sa filiale de Hambourg MAIZENA GmbH (anc. DEUTSCHE MAIZENA WERKE GmbH), et spécialisée dans les extraits de viande, potages, sauces, etc..., la société C.H. KNORR GmbH de Heilbronn (cf. n° 580 p.36) a rationalisé ses intérêts en Autriche en fusionnant les firmes de Wels POMPS-GESELLSCHAFT mbH (produits diététiques - cf. n° 444 p.31) et C.H. KNORR NAHRUNGSMITTELFABRIK GmbH, au profit de la seconde.

(637/28) La distillerie néerlandaise DISTILLEERDERIJ v/h SIMON RIJNBENDE & ZONEN de Schiedam (cf. n° 577 p.35) a mis fin aux activités à Anderlecht-Bruxelles de sa filiale de vente DISTILLERIE ANC. SIMON RYNBENDE & FILS SA - commune avec les entreprises associées REINARDES DANIEL VAN ZWIETEN N.V. (Schiedam) et VERZIJDENS WIJNHANDEL & GROSSIERDERIJ N.V. (Waddinxveen).

RIJNBENDE & ZONEN est coiffée depuis 1970 par la compagnie de portefeuille BEHEERSMIJ H.V.D. (HENKES VERENIGDE DISTILLEERDERIJEN) N.V. d'Hendrik Ido Ambacht (anc. DISTILLEERDERIJ & ALCOHOLFABRIEK "DE PAPEGAAI" v/h VAN BERCKEL & C° N.V.), elle-même filiale commune des groupes KON. NED GIST & SPIRITUSFABRIEK N.V. (Delft) et ZUID-NEDERLANDSE SPIRITUSFABRIEK N.V. (Bergen-op-Zoom).

(637/28) La concentration négociée dernièrement en République Fédérale (cf. n° 624 p.30) entre trois affiliées (50 %) margarinières du groupe UNILEVER N.V. de Rotterdam (cf. n° 634 p.29) aura pour cadre la nouvelle HOMANN & LOH V.M.W. GmbH (Hanovre), au capital initial de DM. 100.000.

Dirigée par M. Fritz Homann, celle-ci appartient pour 50 % à l'entreprise FRITZ HOMANN GmbH de Dissen/Teutoburgen Wald (cf. n° 472 p.22), le solde étant réparti à égalité entre les sociétés DUISBURGER MARGARINE FABRIK SCHMITZ & LOH GmbH (Duisburg) et VEREINIGTE MARGARINE-WERKE (RESI) GmbH (Nuremberg).

(637/28) Holding de la CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE-CNCA SA de Paris (cf. n° 636 p.32), l'UNION D'ETUDES & D'INVESTISSEMENTS SA (cf. n° 632 p.28) négocie la prise d'une importante participation dans la compagnie de biscuiterie et panification fine L'ALIMENT ESSENTIEL SA de Maisons-Alfort/Val-de-Marne (cf. n° 591 p.41) - qui, pour avoir absorbé fin 1970 sa société-mère CERALEMENT SA, détient notamment un intérêt de 14,82 % dans le groupe belge GENERAL BISCUIT C° SA de Hersentals (cf. n° 585 p.37).

Ce dernier a récemment procédé à une rationalisation de ses intérêts dans l'industrie chocolatière en Belgique et en France : 1) la fusion des sociétés VICTORIA SA (Koekelberg-Bruxelles) et CHOCOLATERIE MEURISSE SA (Anvers) avec sa Division "Chocolat de Burkelaer" (Herentals) a donné naissance à la firme GENERAL CHOCOLATE SA (Herentals, avec usines au siège et à Anvers); 2) la fusion des sociétés SA DES CHOCOLATS MEURISSE FRANCE (Paris) et SIPA-STE D'IMPORTATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES Sarl (Puteaux/Hts-de-Seine) a donné naissance à la firme GENERAL CHOCOLATE FRANCE SA (capital de F. 160.000), que dirige M. Jean-Jacques Klaiber.

(637/29) L'entreprise de boissons gazeuses et sans alcool TERME DI SAN PELLEGRINO SpA de Milan (cf. n° 459 p.33) négocie la représentation et la distribution en Italie des produits du groupe français SOURCE PERRIER SA de Vergèze/Gard et Paris (cf. n° 623 p.35).

(637/29) Le groupe de New York NATIONAL BISCUIT C° (cf. n° 585 p.35) a simplifié ses intérêts en France au profit de la compagnie BISCUITS BELIN SA de Château-Thierry/Aisne (cf. n° 519 p.31) : celle-ci, après avoir absorbé sa filiale de vente régionale STE SODIBEL-REGION EST SA (Brunstatt/Ht Rhin), a porté son capital à F. 16,06 millions. En juin 1969, elle avait déjà absorbé les filiales à même vocation SODIBEL NORD Sarl (Halluin/Nord), SODIBEL SUD-OUEST SA (Pons/Charente Mme), SODIBEL CENTRE SA (Sorbiers/Loire) et SODICO SA (Paris).

Le groupe américain a par ailleurs doté d'une succursale à Chateau-Thierry sa filiale de recherches techniques et formation professionnelle INTERNATIONAL TRAINING & RESEARCH CENTER INC. (Wilmington/Del.), que préside M. Raymond Dallemagne.

(637/29) Membre du groupe CIE FINANCIERE DE PARIS & DES PAYS-BAS SA à travers l'OPFI-PARIBAS SA (cf. n° 634 p.40), la firme française de conserves de fruits et légumes (notamment petits pois) ETS BONDUELLE SA de Resecure/Nord (cf. n° 611 p.33) a absorbé son homologue STE LORRAINE DE SPECIALITES ALIMENTAIRES-MIRABELLA SA de Paris (actifs de F. 104,9 millions), dont elle a récemment repris le contrôle à la manufacture malgache de conserves alimentaires (viandes, poissons, légumes et fruits) STE ROCHEFORTAISE DE PRODUITS ALIMENTAIRES SA (Tananarive et Paris) et à sa filiale ETS DUPRAT & DURAND SA de Talence/Gironde (cf. n° 622 p.30).

(637/29) Membre du groupe brassicole de Dortmund D.U.B. - DORTMUNDER UNION BRAUEREI AG, la société SCHLEBEL-SCHARPENSEEL-BRAUEREI AG de Bochum (cf. n° 629 p.27) s'est dotée d'une filiale de portefeuille et commerciale, SCHLEGEL-BRAUEREI BETRIEBS- & VERTRIEBS GmbH (capital de DM. 1 million), que dirigent MM. Fritz Panne, A. Hövelhaus, E. Uhl et H. Schäfer.

La fondatrice, qui, pour une production annuelle de plus de 500.000 hl, réalise un chiffre d'affaires supérieur à DM. 54 millions, possède de nombreuses filiales à Duisburg, Bochum et Recklinghausen : PERLDRING GmbH, CAROLUS-BRUNNEN GmbH, SCHLÖR GmbH, etc...

(637/29) La compagnie néerlandaise MENKEN-LANDBOUW N.V. (Wassenaar) - qui coiffe les entreprises laitières ou de boissons non alcoolisées FABRIEK VAN MELKPRODUCTEN DE LANDBOUW-NOORDWIJKERHOUT TH. L. HEEMSKERK (Noordwijkerhout), LIKO N.V. (Wassenaar) et MENKEN MELK N.V. de Wassenaar (cf. n° 589 p.45), fusionnés fin 1970 - a pris le contrôle à Soest de la société N.V. BOTTELMIJ. "HET GOOI", qui assure le conditionnement de "soft-drinks" pour le compte de la COCA-COLA EXPORT CORP. de New York (cf. n° 632 p.27).

(637/30) Le groupe chimico-pharmaceutique de Paris ETS CLIN-BYLA SA - qui se transformera en CLIN-MIDY SA après l'absorption (en cours) des LABORATOIRES MIDY SA (cf. n° 634 p.34) - négocie son entrée comme actionnaire dans la compagnie de petits déjeuners chocolatés, desserts et crèmes en conserve BANANIA SA de Courbevoie/Hts-de-Seine (cf. n° 513 p.31).

(637/30) Le rapprochement négocié depuis quelques mois aux Pays-Bas (cf. n° 613 p.32) entre l'entreprise de graisses alimentaires et huiles végétales CROKLAAN N.V. (Wormerveer) et le groupe UNILEVER N.V. (Rotterdam) se matérialisera par le passage de la première - membre du groupe VERENIGDE TEXTIEL & OLIEFABRIEKEN N.V. de Krommenie (cf. n° 551 p.31) - sous le contrôle du second.

(637/30) Treize producteurs français de liqueurs ont formé le groupement d'intérêt économique "LES GRANDES LIQUEURS DE FRANCE" (Paris) pour promouvoir leurs ventes à l'étranger.

Il s'agit de : LES FILS DE P. BARDINET SA de Bordeaux (rhums "Négrita" - cf. n° 600 p.29), STE BENEDICTINE SA de Fécamp/Seine Mme (cf. n° 517 p.30), COINTREAU Sarl d'Angers/M. & L. (cf. n° 615 p.29), CUSENIER-SA DE LA GRANDE DISTILLERIE E. CUSENIER FILS AINE & CIE (cf. supra, p. ), DISTILLERIE P. GARNIER SA (Enghien-les-Bains/Val d'Oise), STE LE PEPPERMINT GET SA (Revel/Hte Garonne), CIE FRANCAISE DE LA GRANDE CHARTREUSE SA (Voiron/Isère), GRAND MARNIER SA de Paris (cf. n° 535 p.35), IZARRA-DISTILLERIE DE LA COTE BASQUE Sarl de Bayonne (cf. n° 560 p.37), LEJAY LAGOUTE SA (Dijon/Côte d'Or), MARIE-BRIZARD & ROGER SA de Bordeaux (cf. n° 600 p.28), ETS ROCHER FRERES Sarl (La Côte-St-André/Isère) et PAGES-LA VERVEINE DU VELAY SA (Le Puy/Hte Loire) - dont le président, M. Raymond Pages, est également président du nouveau groupement.

(637/30) L'accord de collaboration technique récemment conclu en France entre le groupe UNION DE BRASSERIE SA de Paris (cf. n° 618 p.36) et la compagnie BRASSERIES REUNIES DE MAUBEUGE & ENVIRONS-B.R.M.E. SA (Maubeuge/Nord) a débouché sur l'absorption par le premier de la seconde - connue pour sa bière brune "Porter 39", et dont le chiffre d'affaires annuel avoisine F. 25 millions.

En conséquence UNION DE BRASSERIES, qui a réalisé un chiffre d'affaires de F. 219 millions en 1970 et qui a déjà absorbé dernièrement la BRASSERIE BOUCHART SA (St-Amand-les-Eaux/Nord), a porté son capital à F. 97,4 millions.

## METALLURGIE

(637/30) Des intérêts britanniques portés par M. James Lipscombe (Thankerton/Lamarkshire) ont été à l'origine en République Fédérale de la firme d'importation et distribution d'alliages au nickel NILEG-NICKEL-LEGIERUNGEN GmbH (Schwerte/Ruhr) au capital de DM. 20.000.

(637/31) Le groupe REYNOLDS METALS C° de Richmond/Va. (cf. N° 625 p. 44) a étoffé ses intérêts en France en s'assurant le contrôle à Mersheim/Ht Rhin de l'entreprise de traitement des tôles par revêtements laqués et plastifiés STE INDUSTRIELLE DE LAQUAGE & PRODUITS ANTI-CORROSION-SILPAG SA. Membre jusqu'ici du groupe WENDEL-SIDELOR SA (cf. N° 304 p. 27 et 622 p. 22), celle-ci a été transformée en REYNOLDS ALUMINIUM FRANCE SA.

Dans le pays, le groupe est récemment devenu majoritaire (80%) - à travers sa filiale belge REYNOLDS ALUMINIUM EUROPE-ALEUROPE SA (Ghlin) - dans l'entreprise de produits plastiques pour emballage AIPAC-FRANCE Sarl (Paris) en y reprenant notamment la participation de 60% de la compagnie de Düsseldorf AIPACK GES. FÜR KUNSTOFFVERPACKUNGEN mbH - filiale de la compagnie suisse de négoce d'articles agricoles et manufacturés AIPAG-AGRAR & INDUSTRIE PRODUKTE (Zurich).

(637/31) La société de négoce métallurgique KURT ORBAN C° de Wayne/N.J. s'est associée à parité avec son homologue de Paris METABAP SA pour constituer auprès de celle-ci le groupement d'intérêt économique à vocation commerciale KOC FRANCE.

En Europe, le partenaire américain dispose notamment de filiales à Bruxelles (KURT ORBAN C° - KOC BRUXELLES Sprl) et Londres (KURT ORBAN UK Ltd). Elle y est en outre liée par des contrats d'exclusivité avec les firmes SAPET SA de Paris (cf. N° 631 p. 42) et ETS CIGRANG FRERES SA (Anvers).

(637/31) Le groupe INTERNATIONAL NICKEL C° OF CANADA Ltd (cf. supra) négocie l'augmentation de 40 à 75 % de sa participation dans la COFIMPAC-CIE FRANCAISE MINIERE DU PACIFIQUE SA de Paris (cf. N° 604 p. 33).

Chargée de l'exploitation de gisements de nickel en Nouvelle-Calédonie, celle-ci appartenait jusqu'ici pour 60% à la SAMIPAC-STE AUXILIAIRE DU PACIFIQUE SA (Paris) dont les fondateurs avaient été l'établissement public BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES & MINIERES-B.R.G.M. (30%), la STE DES METAUX & ALLIAGES SA de Paris (au sein de laquelle fusionneront les groupes UGINE KUHLMANN SA et CIE PECHINEY SA - cf. N° 636 p. 27) pour 20%, la BANQUE DE PARIS & DES PAYS-BAS (9%), la BANQUE DE L'INDOCHINE SA (7%), la CIE DE MOKTA SA (7%), la CIE FINANCIERE DE SUEZ & DE L'UNION PARISIENNE SA (6%), la COFIMERCIE FINANCIERE POUR L'OUTRE-MER SA (5%), la B.N.P.-BANQUE NATIONALE DE PARIS (4%), le groupe SCHNEIDER SA (1%) et la compagnie FORGES DE CHATILLON-COMMENTRY-BIACHE SA (1%). Aujourd'hui seule en demeure actionnaire METAUX & ALLIAGES (dont la future Division PECHINEY envisage l'installation d'une usine d'extraction de nickel en Nouvelle Calédonie), et le groupe canadien a engagé des négociations pour associer également le groupe UNION MINIERE SA de Bruxelles (cf. N° 636 p. 25) à son projet.

(637/32) Spécialiste en République Fédérale de fonderie de précision pour industries textiles (aiguilles, fermetures à glissière, boutons pression, agrafes, etc...), la société WILLIAM PRYM-WERKE KG de Stolberg/Rhld (cf. n° 623 p.36) a pris le contrôle en Autriche de son homologue FORMENBAU & SPRITZGIESSE-REI W. & R. LIPP (Wiener Neustadt).

Elle en a apporté les actifs à la nouvelle GEBRUDER LIPP GmbH (capital de Sh. 1,4 million), que préside M. Dieter Prym et qui est directement contrôlée par sa filiale de Vienne WILLIAM-PRYM-WERKE GmbH (anc. LAFNITZER TEXTILINDUSTRIE GmbH - cf. n° 608 p.26).

(637/32) Le groupe ACIERIES REUNIES DE BURBACH-EICH-DEDELANGE-ARBED SA de Luxembourg (cf. n° 624 p.33) a confié la gestion du moulin à scories qu'il possède en France (Schoeneck/Moselle) à sa filiale (50 %) allemande STAHLWERKE RÖCHLING-BURBACH GmbH (Vöklingen/Saar).

Ancienne RÖCHLING'SCHE EISEN & STAHLWERKE GmbH, celle-ci a adopté son actuelle raison sociale en devenant filiale à 50 % d'ARBED lors de la concentration, fin 1970, de sa fonderie de Vöklinger avec celle d'ARBED à Burbach/Sarre.

(637/32) Sous contrôle allemand à Bâle, l'entreprise de produits et appareillages de soudure JUNCTIM LTD SA s'est donnée une filiale commerciale en France, SOUDOTECHNIC Sarl (Clamart/Hts-de-Seine) au capital de F. 50.000, dont le gérant est M. Hans Koudella (Wiesbaden/R.F.A.). Elle y a pour associé symbolique le holding de Zurich ROHSTOFF-KONTOR AG (cf. n° 296 p.21).

(637/32) Membre à Marghera/Venise du groupe public EFIM-ENTE PARTECIPAZIONE & FINANZIAMENTO INDUSTRIE MANIFATTURIERE de Rome (cf. n° 631 p.29), le chantier naval CANTIERE NAVALE BREDA SpA a négocié un accord de coopération technique avec son homologue de Tokyo I.H.I. -ISHIKAWAJIMA HARIMA HEAVEY INDUSTRIES LTD (cf. n° 618 p.30), qui lui accordera notamment son assistance pour la construction de minéraliers et tankers de gros tonnage.

(637/32) Après plusieurs mois de négociations (cf. notamment n° 599 p.23), le groupe G.H.H. -GUTEHOFFNUNGS HÜTTE AKTIENVEREIN de Nuremberg (cf. n° 634 p.14) s'apprête à céder, au prix de DM. 55 millions environ, sa participation (indirecte) de 27 % dans les chantiers navals de Kiel et Hambourg HOWALDTSWERKE-DEUTSCHE WERFT AG (cf. n° 630 p.31) au groupe public SALZGITTER AG de Berlin (cf. n° 632 p.31), qui en est déjà actionnaire pour 50 %.

De son côté, le groupe AEG TELEFUNKEN AG (Berlin et Francfort) négocie également la cession de son intérêt minoritaire dans HOWALDTSWERKE (capital de DM. 60 millions), dont le rapprochement projeté avec son homologue BLOHM & VOSS AG de Hambourg (cf. n° 614 p.20) n'a pu être réalisé.

(637/33) Le groupe MARINE FIRMINY SA de Paris (cf. n° 633 p.23) et sa filiale CREUSOT-LOIRE SA (cf. n° 611 p.35) - commune avec le groupe SCHNEIDER SA (cf. n° 629 p.30) - ont rationalisé leurs fabrications d'outils de coupe en acier rapide en fusionnant leurs filiales respectives DELTAL SA (Neuilly/Hts-de-Seine) et HOLTZER OUTILLAGE SA de St-Etienne/Loire (cf. n° 349 p.24) au profit de la seconde dont le capital, porté à F. 9,3 millions, est désormais détenu notamment à raison de 54 % par MARINE FIRMINY et de 23 % par CREUSOT-LOIRE. Forte de 380 personnes, DELTAL avait réalisé un chiffre d'affaires de F. 21 millions en 1970, celui de HOLTZER (140 personnes) s'étant établi à F. 10 millions.

CREUSOT-LOIRE prépare par ailleurs une simplification de ses intérêts dans le secteur de l'engineering grâce à la fusion de ses filiales à 100 % ENSID Sarl de Courbevoie/Hts-de-Seine (usines sidérurgiques "clefs en main" - cf. n° 402 p.34), à 80,4 % ENSA-STE FRANCAISE D'ENTREPRISE GENERALE SA de Paris (usines chimiques "clefs en main" - cf. n° 547 p.28) et à 79,7 % SESTIG SA de Courbevoie (installations sidérurgiques et de génie civil - cf. n° 339 p.25) avec sa Division "Loire-Engineering" (équipements sidérurgiques) au sein d'une filiale à constituer sous le nom de CREUSOT-LOIRE ENTREPRISE SA.

(637/33) Filiale quasi-absolue du groupe USINOR-UNION SIDÉRURGIQUE DU NORD & DE L'EST DE LA FRANCE SA de Paris (cf. n° 631 p.34), la STE DE CONSTRUCTION & DE GALVANISATION DE MONTATAIRE SA de Paris (cf. n° 475 p.29) a porté son capital à F. 17,3 millions pour avoir absorbé l'entreprise d'enduction de peintures pour tôles galvanisées ou noires COLORACIER SA de Paris (actifs de F. 22,3 millions).

MONTATAIRE avait créé cette affaire en 1966, en association avec la compagnie P.U.M.-PRODUITS D'USINES METALLURGIQUES SA (Reims) - filiale paritaire des groupes belge COCKERILL SA (Seraing) et français "ROUSSEAUX" de Reims (cf. n° 596 p.31) - pour 40 % et la STE DES ACIERS FINS DE L'EST SA de Boulogne-Billancourt/Hts-de-Seine (groupe REGIE NATIONALE DES USINES RENAULT SA - cf. n° 532 p.33) pour 20 %. Ultérieurement, COCKERILL s'y était assuré une participation directe de 20 %.

(637/33) L'entreprise métallurgique et sidérurgique colombienne ACIERAS PAZ DEL RIO SA (Bogota) a ouvert à Paris une succursale placée sous la direction de Mme Y. Gutierrez.

MINES
-------

(637/33) L'entreprise yougoslave d'exportation de minerais, métaux et produits de carrières VARDAR IMPORT-EXPORT (Skopje) a installé à Milan une filiale commerciale, VARITAL Srl (capital de Li. 0,9 million), dirigée par M. Dorijan Baumann.

(637/34) Membre en Australie du groupe AMERICAN SMELTING & REFINING C°-ASARCO de New York (cf. n° 549 p.46), la compagnie M.I.M. HOLDINGS LTD (Brisbane/Queensland) a installé à Curaçao/Antilles une filiale financière, MOUNT ISA FINANCE N.V. (capital de \$ 20.000), qui, dirigée par MM. J.W. Foots, G.J.R. Burton et Sir G. Fischer, placera sur le marché de l'Eurodollar un emprunt de \$ 25 millions.

Dotée d'une succursale à Londres depuis fin 1970, MIM HOLDINGS a pour principale filiale la société de recherche et production de métaux non ferreux (cuivre, zinc, plomb et argent notamment) MOUNT ISA MINES LTD (cf. n° 336 p.27).

PAPIER

(637/34) Constituée courant 1966 à Bruxelles par des intérêts français, portés par MM. J. C. Regent et E. Lepoutre (20 % chacun), et belges, portés par M. Léon L. Bouvel, la firme d'importation et vente de papiers, ouates de cellulose, cartons et produits dérivés UNION COMMERCIALE DE PAPETERIES-UCOPAPIER SA (cf. n° 361 p.29) s'est donnée une filiale à Lambersart/Nord, UCOPAPIER FRANCE Sarl (capital de F. 20.000), que gère M. Jean Régent.

(637/34) Le groupe papetier français AUSSÉDAT-REY SA de Vélizy/Yvelines (cf. n° 630 p.33) a cédé à la STE DES CARTONNERIES DE LA ROCHETTE-HERMITAGE SA (groupe LA ROCHETTE CENPA SA de Paris - cf. n° 632 p.31) le Département "carton" (usines à Poncharra/Isère et Blendecques/Pas-de-Calais) de la STE DES PAPETERIES DE FRANCE SA (Vélizy), qu'il contrôle depuis peu à travers sa filiale IMREY Sarl (Vélizy), et dont le capital est en cours d'augmentation à F. 40 millions.

LA ROCHETTE HERMITAGE a élevé en conséquence son capital à F. 12,48 millions, détenu désormais pour 32 % par PAPETERIES DE FRANCE aux côtés de LA ROCHETTE-CENPA pour le solde. Elle exploitait déjà une usine de carton à La Rochette/Savoie, et elle projette de porter, grâce à un investissement de F. 20 millions, la capacité de son usine de Blendecques à 100.000 t./an, ce qui lui permettra une production annuelle de 250.000 t. vers 1974.

PARFUMERIE

(637/34) La firme française de parfumerie, produits cosmétiques et de toilette SAUZE SA de Colombes/Hts-de-Seine (cf. n° 536 p.37) a installé à Cologne une filiale commerciale, VSP-VERTRIEBSGESELLSCHAFT FÜR SCHÖNHEITS- & PARFUMERIEPRODUKTE mbH (capital de DM. 20.000), avec pour gérants MM. A. Duplan et J. Guilberg.

(637/35) La compagnie néerlandaise de produits chimiques gras, d'entretien et de toilette N.V. MIJ. VOOR WASVERWERKING (ERDAL) d'Amersfoort (cf. n° 308 p.21) s'est assurée le contrôle de l'entreprise de parfumerie (marque "Fatal") N.V. PARFUMERIEFABRIEK VALDELIN (Schiedam), qui emploie 70 personnes.

Connue notamment par ses marques "Erdal", "Peli", "Tolet", "Kek", "Tokalon", "Tana", "Prodent", "Valma", "Silvikrin", "Kemt", "Halitran", etc..., ERDAL (1.450 employés) avait déjà acquis début 1970 la société de cosmétiques et produits d'hygiène MIJNHARDT PHARMACEUTISCHE & CHEMISCHE FABRIEK N.V. de Zeist (marques "Purol", "Babyderm" et "Damps"). Elle possède une filiale industrielle en Belgique, ERDAL PRODUCTIE MIJ. N.V. de St-Truiden (cf. n° 277 p.21) - directement contrôlée par ses affiliées de Bruxelles PRODENTA N.V. et TANA MIJ. N.V. - ainsi que des filiales commerciales en France, Canada, Etats-Unis et Indonésie, et des licenciés en Italie, Suisse, Danemark, Egypte, Finlande, Ceylan, etc...

(637/35) Créée en février 1969 à Paris par des intérêts argentins portés par M. Mircea N. Cohen et Mme R. Zstam-Cohen (Buenos-Aires), la firme de négoce et fabrication de produits cosmétiques et de parfumerie LABORATOIRES CHIMIQUES LUXOR GARFIELD Sarl a été dissoute.

PETROLE ET GAZ
----------------

(637/35) Filiale de recherche et d'exploitation aux Etats-Unis de la SNPA-STE NATIONALE DES PETROLES D'AQUITAINE SA de Paris (groupe ERAP-ENTREPRISE DE RECHERCHES & D'ACTIVITES PETROLIERES SA - cf. n° 635 p.23), la compagnie AQUITAINE OIL CORP. (cf. n° 503 p.21) a conclu avec la société A.R.K.L.A. EXPLORATION INC. (groupe ARKANSAS LOUISIANA GAS C° de Shreevetort/Louis) un accord pour l'exploration en commun de la concession de gaz naturel dont dispose celle-ci dans l'Ouest de l'Oklahoma.

(637/35) Les groupes ERAP (cf. supra) et CFP (cf. infra) préparent un renforcement et une simplification de leurs réseaux respectifs de distribution en Italie.

Le premier dotera sa filiale de Rome ELF ITALIANA MINERARIA SpA, au capital de Li. 1.527 millions (cf. n° 429 p.29), de succursales et dépôts à Torino di Sangro/Chieti et Fermo/Ascoli Piceno. Le second fusionnera ses filiales de Milan CABY ITALIANA SpA (combustibles de chauffe - cf. n° 358 p.19) et TOTAL SpA (cf. n° 592 p.46) au profit de la seconde (capital de Li. 23 milliards).

(637/35) Membre à Wilmington/Del. du groupe pétrolier ATLANTIC RICHFIELD C° (cf. n° 631 p.37), la société ARCO ITALY INC. a ouvert à Milan une succursale dirigée par MM. J.L. Faz et R.L. Lord.

(637/36) De création récente à Paris avec un capital initial de F. 100.000 (devant être porté à F. 5 millions), la STE COFLEXIP SA a pour objet la fabrication de tubes souples en fils d'acier revêtus intérieurement de "Rilsan" - matériau produit par la compagnie AQUITAINE ORGANICO SA (Paris), filiale paritaire indirecte des groupes E.R.A.P. (cf. supra) et C.F.P.-CIE FRANCAISE DES PETROLES SA (cf. n° 635 p.23). Ces tubes sont destinés au transport de fluides ou d'énergie ainsi qu'à la transmission d'informations entre les plateformes de forage "off-shore" et l'outil de forage selon le procédé "Flexoforage" mis au point par l'INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE, DES CARBURANTS & LUBRIFIANTS-I.F.P. de Rueil-Malmaison/Hts-de-Seine (cf. n° 626 p.33).

Les fondatrices en ont été : pour 51 % la STE DES HAUTS FOURNEAUX DE LA CHIERS SA (Longwy-Bas/M. & M.), membre du groupe de Bruxelles BRUFINA-COFININDUS SA (cf. n° 625 p.45); pour 24 5 % l'I.F.P.; et pour 12,5 % chacune l'OMNIUM FRANCAIS DES PETROLES SA (groupe C.F.P. - cf. n° 620 p.33) et la SNPA (cf. supra).

## PHARMACIE

(637/36) Le groupe UCB-UNION CHIMIQUE SA de Bruxelles (cf. n° 632 p.17) a doté ses filiales pharmaceutiques françaises UNION CHIMIQUE & PHARMACEUTIQUE-UCEPHA SA de St-Denis/Seine-St-Denis (cf. n° 491 p.31) et LABORATOIRES FRAYSSE & C° SA (Nanterre/Hts-de-Seine) d'un organe commun de distribution et de promotion, le GROUPEMENT ECONOMIQUE FRAYSSE-UCEPHA-CEFU (Nanterre).

A Paris, U.C.B. contrôle aussi notamment, à travers FRAYSSE, la SOPRASTE PARISIENNE DE REALISATIONS & DE SYNTHESSES SCIENTIFIQUES SA et la SFEPARSTE DE FABRICATION & D'EXPLOITATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES & DE REGIME SA.

(637/36) Après son homologue PFIZER INC. de New York (cf. n° 634 p.34), le groupe chimico-pharmaceutique MERCK & C° INC. de Rahway/N.J. (cf. n° 634 p.17) avait entamé des négociations pour la prise d'une importante participation dans la compagnie pharmaceutique de Milan CARLO ERBA SpA (cf. n° 635 p.28) - qui est liée par des accords techniques (cf. n° 591 p.46) avec le groupe AMERICAN HOME PRODUCTS CORP. de New York (cf. n° 628 p.31) auquel elle est affiliée pour 17 % environ. En fait, CARLO ERBA, qui a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires de Li. 63,28 milliards, vient de passer sous le contrôle du groupe MONTECATINI EDISON-MONTEDISON SpA (Milan).

Celui-ci était déjà intéressé dans ce secteur avec une filiale à Milan, FARMITALIA SpA - commune 51/49 avec le groupe français RHONE-POULENC SA (cf. n° 634 p.25) - qui, avec un chiffre d'affaires de Li. 49,78 milliards en 1970, couvre 4 % environ du marché pharmaceutique en Italie.

(637/37) Membre à Milan du groupe FARBWERKE HOECHST AG de Francfort (cf. supra, p.14) à travers la compagnie HOECHST ITALIANA SpA (cf. n° 598 p.33), la firme pharmaceutique ALBERT FARMA SpA (cf. n° 492 p.17) a renforcé son potentiel industriel en reprenant les actifs à Scoppito/Aquila de l'entreprise MEDIPHARM Srl, en faillite depuis 1969.

PLASTIQUES

(637/37) Le groupe MONTEDISON SpA (cf. supra, p.14) a négocié une association 45/55 en Yougoslavie avec la firme JUGOVINYL de Kastel Sucurac (cf. n° 512 p.25) pour la construction près de Split d'une unité de 8.000 t./an de chlorure de polyvinyl.

(637/37) Réalisant avec 450 personnes un chiffre d'affaires annuel supérieur à DM. 40 millions, l'entreprise allemande de revêtements de sol et tapis plastiques FEBOLIT-WERK FEODOR BORRMANN GmbH de Heidelberg (cf. n° 92 p.26) est passée sous le contrôle de son homologue DYNA-PLASTIK-WERK INH. DR. RIES KG (Bergish Gladbach).

Celle-ci, connue notamment par sa marque "Roplasto", a été cédée dernièrement par la compagnie DYNAMIT NOBEL AG (Troisdorf) au groupe PEGULAN-WERKE AG de Frankenthal (cf. n° 525 p.30), qu'anime le Dr. F. Ries - et qui est majoritaire également dans la société BADISCHE PLASTIC WERKE GmbH de Bötzingen/Kaisertuhl (cf. n° 464 p.36), spécialisée dans les feuilles plastiques.

PUBLICITE

(637/37) Animant à Paris la firme de photo-composition et dessins publicitaires RONNE BONDER SA (cf. n° 567 p.30 et 579 p.39), M. Ronne Bonder (New York) a été le fondateur à Milan de l'agence publi-photo à service complet RONNE BONDER STUDIO SpA (capital autorisé de Li. 40 millions), que dirigent MM. Domenico Pace et Vincenzo Facciolo (associés minoritaires).

(637/37) Propriété de l'homme d'affaires français Neama y Tiano (Paris), l'agence de Bruxelles LA PUBLICITE SCIENTIFIQUE SA a été dissoute.

(637/38) L'agence de Paris DRAGON PUBLICITE SA, qu'anime M. Jean-François Coblenca, a mis fin aux accords de collaboration qui la liait depuis 1966 au groupe de Londres THE ROYDS GROUP OF ADVERTISING AGENCIES LTD au sein notamment d'une filiale commune, DRAGON & ROYDS SA (Paris).

En conséquence, des négociations ont été engagées en vue d'un rapprochement avec la firme OPTA-OFFICE DE PUBLICITE TECHNIQUE & ARTISTIQUE SA de Paris (cf. n° 589 p.49), filiale à 50 % depuis peu de l'agence INTER-PLAN-PUBLI-ACTION SA de Neuilly-sur-Seine (cf. n° 636 p.30) - elle-même affiliée pour respectivement 40 % et 20 % aux groupes PUBLICIS SA (cf. n° 636 p.31) et AGENCE HAVAS SA de Paris.

(637/38) Un accord de coopération - susceptible de déboucher sur une fusion - a été négocié entre les agences de Francfort NEUE WERBUNG GES. FÜR ABSATZFÖRDERUNG mbH et EURO-ADVERTISING WERBEGESELLSCHAFT mbH & C° KG (cf. n° 567 p.41).

La seconde, coiffée par la compagnie de portefeuille de Genève E.A. HOLDING SA (cf. n° 606 p.31) - propriété paritaire des agences "PUBLICITAS" SA SUISSE DE PUBLICITE (Lausanne) et EURO-ADVERTISING PARIS SA (Paris) - possède des sociétés soeurs EURO-ADVERTISING à Londres, Amsterdam et Bruxelles notamment (cf. n° 587 p.38).

(637/38) Le rapprochement en cours à Paris des agences à service complet AGENCE YVES ALEXANDRE PUBLICITE SA (cf. n° 401 p.36) et ARES INTERNATIONAL-LENNEN & NEWELL SA de Paris (cf. n° 573 p.35) donnera naissance début 1972 à une affaire du nom d'YVES ALEXANDRE LENNEN & NEWELL FRANCE SA, présidée par M. Y. Alexandre et dirigée par MM. J. Prot et E. Frerejean.

La nouvelle affaire, dont le chiffre d'affaires escompté pour 1972 avoisinera F. 50 millions, sera affiliée au groupe de New York LENNEN & NEWELL INC. Ce dernier, bien qu'ayant dissout en 1970 sa filiale de Paris LENNEN & NEWELL IMPACT SA (cf. n° 629 p.34) - commune avec l'agence IMPACT SA de Paris (cf. n° 629 p.33), animée par M. P. Lemonnier - était resté présent en France en prenant une participation dans l'agence ARES INTERNATIONAL SA présidée par M. Eric Frerejean, ultérieurement transformée en ARES INTERNATIONAL-LENNEN & NEWELL.

TEXTILES
----------

(637/38) Le groupe néerlandais de bonneterie (marques "Bix", "Mituka", "Bonnie Bit", "Veronica", "Jovanda", etc...) KON. TEXTIELFABRIEKEN M. JANSEN-DE WIT N.V. de Schijndel (cf. n° 591 p.48) s'est donné une filiale commerciale en France, HAMOTEX SA (Roubaix) au capital de F. 100.000, que préside M. Johannes Van der Meer et dirige M. Maarten Jansen.

Jusqu'ici les principaux intérêts de la fondatrice chez les Six se trouvaient en Belgique (JOVANDA N.V. d'Etterbeek, M. JANSEN DE WIT BONNETERIE-FABRIEKEN N.V. de Turnhout/Anvers et HAMOTEX N.V.) ainsi qu'en République Fédérale (JANSEN DE WIT TEXTILFABRIKATION IMPORT & EXPORT GmbH de Cologne).

(637/39) Procédant à une rationalisation de ses intérêts en France, le groupe de New York CELANESE CORP. (cf. n° 616 p.31) a fusionné les firmes textiles - contrôlées à travers le holding d'Amsterdam CELEURO N.V. (cf. n° 598 p.35) - ETS GAUDIN & CIE SA et FOREST-MERLE SA (Bourgoin/Isère) au profit de la seconde. Transformée en SOFILETA SA et ayant vu son capital porté à F. 28,9 millions, celle-ci (anc. ETS PAUL MERLE) avait déjà absorbé fin 1970 les sociétés CRIRITE SA (Paris), RADIOMONT SA de Paris (cf. n° 376 p.30) et FABRIQUE DE SOIERIES PEY & FOREST SA (Bourgoin).

En France, CELANESE a plusieurs autres filiales, notamment AMCEL FRANCE SA (Paris) et STE INDUSTRIELLE DE TISSAGES P.M.-SITPM SA (Bourgoin).

(637/39) L'entreprise australienne de textiles tricotés MAGLIA OF MELBOURNE PTY LTD (Collingwood) a installé une filiale commerciale à Menton/Alpes Mmes, MAGLIA FRANCE SA (capital de F. 1 million), que préside M. Alex Adda.

(637/39) Le groupe allemand de tapis et textiles d'ameublement GIRMES-WERKE AG d'Ost-Krefeld (cf. n° 589 p.48) se propose de réduire au profit de ses propres actionnaires son contrôle à Montréal sur la société J.L. DE BALL OF CANADA LTD (cf. n° 355 p.31), dont il a récemment porté le capital à \$ Can. 1,2 million pour en financer l'expansion.

J.L. DE BALL, qui possède depuis 1970 une usine de velours à Granby/Quebec, approvisionne le marché américain à travers sa société-soeur J.L. DE BALL OF AMERICA LTD (New York).

(637/39) La manufacture belge de tapis, moquettes et textiles d'ameublement NEIRYNCK-HOLVOET N.V. (Lendelele/W. Vlaanderen) s'est donnée une filiale commerciale en Italie, NELCA MOQUETTES Srl (Lainate/Milano) au capital de Li. 0,9 million, que préside M. Johan van Tieghem et dirige M. G. Cormeau.

TOURISME
----------

(637/39) Membre à Memphis/Tenn. du groupe de New York SQUIBB CORP. (cf. n° 636 p.29), la société d'exploitation de restaurants, cantines et magasins d'aéroports BOBBS HOUSES INC. s'est assurée une participation minoritaire en France dans la firme hôtelière AIR MAXIM'S SA de Rueil-Malmaison (capital de F. 1,5 million).

Elle y est notamment associée aux compagnies SA D'EXPLOITATION DE L'ENTREPOT MAC DONALD de Paris (cf. n° 458 p.34), MAXIM'S LTD de Londres (cf. n° 94 p.21) et HEINZ M. ZELLERMAYER KG (Berlin).

TRANSPORTS

(637/40) Membre du groupe public S.N.C.F. -STE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS SA de Paris (cf. n° 618 p.42), la compagnie de transports internationaux CIE NOUVELLE DES CADRES-C.N.C. SA (cf. n° 592 p.39) a mis fin aux activités de sa filiale de Bruxelles CIE BELGE DES CONTAINERS SA (cf. n° 364 p.30), où la S.N.C.B. -STE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES SA (Bruxelles) était intéressée pour 25 %.

VERRE

(637/40) Membre à Ludwigshafen du groupe français CIE DE SAINT-GOBAIN-PONT-A-MOUSSON SA (cf. n° 636 p.18), l'entreprise de fibres de verre et matériaux d'isolation thermique et phonique GRÜNZWEIG & HARTMANN AG (cf. n° 625 p.52) a allégé ses intérêts en Belgique en dissolvant la filiale d'Anderlecht SOBELISOL SA (cf. n° 276 p.19).

DIVERS

(637/40) Premier groupe mondial d'enseignement privé (arts graphiques, photographie professionnelle, langues d'affaires, formation technique et commerciale, écoles d'hôtesses, cours par correspondance, etc...), la FAMOUS ARTIST SCHOOLS INC. de New York (cf. n° 554 p.44) a formé à Paris la société CIDEC-BOETIE SA, chargée de la gestion et de la coordination des cours par correspondance "Cidec" (Centre International d'Etudes par Correspondance) diffusés par ses filiales de Paris INSTITUT PROFESSIONNEL POLYTECHNIQUE Sarl et INECOT-INSTITUT D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL & TECHNIQUE Sarl, de La Celle-St-Cloud/Yvelines CIDEC TECHNIQUE et ECOLE SUPERIEURE DE BETON ARME-E.S.B.A. Sarl, et de Monte-Carlo FAMOUS SCHOOLS INTERNATIONAL EUROPE SUD SA.

Implanté dans plus de 60 pays, le groupe américain emploie quelque 12.000 personnes et réalise un chiffre d'affaires supérieur à \$ 80 millions/an.

(637/40) L'entreprise japonaise d'import-export MARUHACHI LTD (Tokyo) a pris pied en France avec l'ouverture d'une succursale à Colombes/Hts-de-Seine.

INDEX DES PRINCIPALES SOCIETES CITEES

Abex	P. 18	Banco do Brasil	P. 24
Acieras Paz del Rio	33	Banco di Roma	26
Aciers Fins de l'Est	33	Banco de Santander	25
Aciéries Réunies de Burbach-Eich- Dudelange-Arbed	32	Banco Totta & Acores	25
Adriatica Prodotti in Cementamianto	12	Bankers Trust	25
AEG Telefunken	16-32	Bankhaus H. Aufhauser	25
Agence Yves Alexandre Publicité	38	Bank of America	24
Aipac-France	31	Banque Ameribas	24
Aipack Ges. für Kunststoffverpackun- gen	31	Banque du Benelux	25
Aipag-Agrar & Industrie Produkte	31	Banque de l'Indochine	27-31
Air Conditionné (L')	16	Banque de Paris & des Pays-Bas	24-31
Air Liquide (L')	15	Banque de Suez & de l'Union des Mines	26
Air Maxim's	39	Banque Nationale de Paris-BNP	25-31
Albert Farma	37	Banque Suisse (Sté de)	26
Algemene Bank Nederland	25	Bastogi	13
Aliment Essentiel (L')	28	Bauverlag	21
Allgemeine Alsässische Bank	25	Beecham Group	14
Allied Irish Investment Bank	25	Beheersmij H. V. D.	28
Allis Chalmers	19	Belge des Containers	40
Ambuco	17	Belge de Prestations	15
Amcel France	39	Benedictine	30
American Home Products	36	Biscuits Belin	29
American Smelting & Refining- Asarco	34	Biscuit- & Banketfabriek Nobo	27
Andercraft Holdings	22	Blick-Punkt Verlag	21
André (Paul)	18	Blohm & Voss	32
Aquitaine Oil	35	Bobbs Houses	39
Aquitaine Organico	36	Bonder (Ronne)	37
Arbor Acres Farm	27	Bonduelle (Ets.)	29
Arco Italy	35	Booz, Allen & Hamilton	25
Ares International	38	Borden	23
Arkansas Louisiane Gas	35	Bosch (Robert)	16
ARKLA Exploration	35	Bottelmij. Het Gooi	29
Atlantic Richfield	35	Bouligny (R. H.)	19
Ausgedat-Rey	34	Boussois-Souchon-Neuvesel-BSN	27
Auto Dati (Italia)	20	Brasseries Réunies de Maubeuge & Environs	30
Autovox	22	Brion Leroux & Cie	17
Auxiliaire du Pacifique-Samipac	31	British Hartford-Fairmont	16
Badische Plastik-Werke	37	British Leyland Motor	11
Badische Stahlwerke	20	Brufina-Cofinindus	36
Banania	30	Bruggemann & C° (A.)	11
		Buelle Engineering	17
		Bureau de Recherches Géologiques & Minières	31

Cabinet Frapech	P. 22	Costruzioni Edili in Sicilia	P. 13
Caby Italiana	35	Cotonnière Franco-Tchadienne	22
Caisse Nationale de Crédit Agricole	28	Cotonnière & Industrielle	22
Canada Dry	27	C.P.C. International	28
Cantiere Navale Breda	32	Crédit Commercial de France-CCF	21
Carolus-Brunnen	29	Crédit Suisse	26
Cartonneries de La Rochette- Hermitage	34	Creusot-Loire	33
Caterpillar Tractor	18	Creusot-Loire Entreprise	33
Celanese	39	Croklaan	30
Celeuro	39	C.S. Informatic	21
Cellulose du Pin (La)	23	Cusenier	27-30
Cementation C° (The)	12	DAF-Van Doorne's Automobielfabrieken	11
Cementation-Intrafor	12	Daimler-Benz	11
Cementifera Italiana Fibronit	12	Dati & Tariffe Publicitarie	20
Centrale-Finanziaria Generale (La)	22	Dayton Steel Foundry	19
Centre d'Analyse & de Traitement de l'Informatique-Cati	21	De Ball (J.L.)	39
Ceraliment	28	Deltal	33
CFRO	21	De Poorter (Jan)	12
Chimique de Selzaete	14	Deutsche Advance Produktions	13
Chocolaterie Meurisse	28	Deutsche Anlagen-Leasing	26
Ciba Geigy	13	Deutsche Anlagen-Mietkauf	26
Cidec-Boétie	40	Deutsche Bank	24
Cigrang Frères (Ets.)	31	Deutsche Industrie Anlagen-Diag	16
Clark Equipment	18	Deutsche Rover	11
Clarke Gravely	18	Distillerie Anc. Simon Rynbende & Fils	28
Clark International Marketing	18	Distillerie P. Garnier	30
Clin-Byla	30	Dortmunder Ritterbrauerei	27
Coca-Cola Export	29	Dortmunder Union-Brauerei	29
Cockerill	33	Dragon Publicité	38
Coffein	26	Dresser Atlas France	24
Coflexip	36	Dresser Industries	24
Cointreau	30	Druckfarbenfabrik Carl Eppe	14
Coloracier	33	Duisburger Margarine Fabrik Schmitz & Loh	28
Color Chemie	13	Dunlop	14
Commerciale & Financière Franco-Africaine	22	Duprat & Durand (Ets.)	29
Compta Carte Informatique	22	Durocal	13
Comprite	22	Dynamit-Nobel	37
Concordia Maschinen & Elektri- zitäts	16	Dyna-Plastik Werk	37
Consolidated Gold Fields	17	Ecole Supérieure de Béton Armé	40
Construction & Exploitation de Pom- pes & Affrètements	17	Edilizia Siciliana	13
Construction & Galvanisation de Montataire (Sté de)	33	Edizioni Etas Kompass	20
Continentrale d'Entreprises Indus- trielles	17	Eimco	17
		Elaborazione Automatica Dati-EAD	21
		Elba	19
		Elbatainer Kunststoff & Verpackungs	19

Electricité Mors	P. 17	Finanz-Treuhand & Vermögens-	
Electro-Réfractaire (L')	16	verwaltungs	P. 25
Elektrowatt Elektrische & Indus-		First National Bank of Chicago	25
trielle Unternehmungen	17	First National City Bank of New York	25
Elf Italiana Mineraria	35	Fischer (Georg)	19
Ensid	33	Forest Merle	39
Ente Partecipazione & Finanzia-		Forges de Chatillon-Commentry-	
mento Industrie Manifatture-		Biache	31
Efim	32	Fournie & Grospaud	17
Entreprises Electriques Mors-Jean		Française de Décaféination	26
& Bouchon	17	Française d'Entreprise Générale-Ensa	33
Entreprises Garczynski & Traploir	17	Française de la Grande Chartreuse	30
Entreprise de Recherche & d'Ac-		Française Minière du Pacifique-	
tivité Pétrolière-ERAP	35-36	Cofimpac	31
Envirotech	17	Française des Pétroles-CFP	35-36
Eppe-Druckfarbenfabrik	14	Française des Silices-Sifracco	12
Erba (Carlo)	36	Fren-Do	18
Erdal Productie	35	Frendo Abex	18
Ergem	21	Fresh-Pac Verpackungs	23
Eubisfa	27	Fusion Rubbermaid	14
Euro-Advertising	38	Gaudin & Cie (Ets.)	39
Euromatic	16	Genemat	18
European Brazilian Bank	24	Générale Alsacienne de Banque	25
Européenne d'Etude & de Traite-		General Biscuit & C°	28
ment par l'Informatique	21	General Chocolate	28
Eurpack Service	23	Générale d'Electricité-CGE	21
Exploitation de l'Entrepôt Mac		Générale des Eaux	17
Donald	39	Générale de Participations & d'Entre-	
Exploitation des Procédés Fixam	15	prises-Cegepar	12
Fabrication & Exploitation de Pro-		Générale de Produits Dubonnet-	
duits Alimentaires & de Régime	36	Cinzano-Byrrh	27
Fabrication Industrielle des Plas-		Générale de Service Informatique-GSI	21
tiques-Sofiplast (Sté pour la)	19	Girmes-Werke	39
Fabriek Van Melkproducten de		Gist & Spiritusfabriek	28
Landbouw	29	Glaceries de St-Roch	16
Famous Artist Schools	40	Grandes Liqueurs de France (Les)	30
Farbenfabrik Ziegler	14	Grand Marnier	30
Farmitalia	36	Great Lakes Carbon	14
Febolit-Werk	37	Groko	27
Fiday	19	Grossanlagen-Leasing	26
Fils de P. Bardinet (Les)	30	GSI-Entreprises	21
Financière & Immobilière	22	Gutehoffnungs Hütte-GHH	32
Financière de Paris & des Pays-Bas	29	Groupement Economique Fraysse-	
Financière pour l'Outremer-		Ucepha-Cefu	36
Cofimer	31	Grünzweig & Hartmann	40
Financière de Suez & de l'Union		Hamburger Stahlwerke	20
Parisiennne	26-31		

Hamotex	P. 38	Jansen-De Wit (M.)	P. 38
Harlow Chemical	14	Jovanda	38
Hauts Fourneaux de la Chiers	36	Jugo-Disperjiza	15
Havas	38	Jugovinyl	37
Henriques Jr. (R.)	25	Junctim	32
Hoechst	14-15-37	Junkers Flugzeug & Motorenwerke	16
Holtzer Outillage	33		
Homann (Fritz)	28	Klöckner Humboldt Deutz	11
Homburg	27	Knorr (C.H.)	28
Honeywell	22	Koc France	31
Howaldtswerke Deutsche Werft	32	Königsbacher Brauerei	27
		Konradin Verlag	20
I. C. (Illinois Central) Industries	18	Korf Industrie & Handel	20
Impact	38	Kraftwerke Union-KWU	24
Importation de Produits Alimentaires (Sté d')	28	Laboratoires Chimiques Luxor Garfield	35
Imrey	34	Laboratoires Fraysse	36
Industrial Brush C° Europe	24	Laboratoires Midy	30
Industrie Anlagen Leasing	26	Lejay-Lagoute	30
Industrielle de Laquage & Produits Anticorrosion	31	Lennen & Newell	38
Industrielle des Sables de Nemours	12	Liko	29
Industrielle de Tissage P.M.	39	Limonadefabriek Winters	27
Industrieverlag von Hernhausen	20	Linde	24
Institut d'Enseignement Commercial & Technique	40	Lipp (W. & R.)	32
Institut Français du Pétrole	36	Liquichimica Augusta	13
Institut International d'Informatique	21	Liquichimica Biosintesi	13
Institut Professionnel Polytechnique	40	Liquigas	13
Interatom	24	Litton Industries	22
International Basic Economy-IBEC	27	Lorraine de Spécialités Alimentaires-Mirabella	29
International Mergers Service	25	LTH	16
International Nickel	14-31	Lyonnaise des Eaux & de l'Eclairage	12
International Publishing-IPC	20		
International Telephone & Telegraph-ITT	21-27	Maglia of Melbourne	39
International Training & Research Center	29	Maizena	28
Inter-Plans-Publi-Action	38	Mannesmann	18
Intrafor-Cofor	12	Marie-Brizard & Roger	30
Iplas	15	Marine Firminy	33
Ishikawajima Harima Heavy Industries	32	Maruhachi	40
Iskra	16	Maschinenfabrik Augsburg-Nürnberg-MAN	11
Italiana Neobit	14	Maschinen Miete	26
Italiana per Amianto	18	Mecanorga	21
Izarra-Distillerie de la Côte Basque	30	Medipharm	37
		Menken-Landbouw	29
		Menken-Melk	29
		Merck & C°	36
		Messerschmitt Bölkow-Blohm	16

Metabap	P. 31	Pages-La Verveine du Velay	P.30
Metallwerke Gebr. Seppelfricke	16	Panda International Italia	23
Métaux & Alliages	31	Papeteries de France	34
Midland Ross	20	Papeteries de Gascogne	23
Mijnhardt Pharmaceutische & Chemische Fabriek	35	Peppermint Get (Sté Le)	30
Milanese & Azzi	12	Parisienne de Réalisations & de Synthè- ses Scientifiques	36
M. I. M. Holdings	34	Parfumeriefabriek Valdelin	35
Mokta (Cie de)	31	Pechiney	31
Montedison	16-36-37	Pegulan-Werke	37
Mors Materiel	17	Perdrlring	29
Motorola	22	Permeric	24
Mount Isa Finance	34	Pernod	27
National Biscuit	29	Petrofina	15
Nationale des Chemins de Fer Belges-SNCB	40	Pfizer	36
Nationale des Chemins de Fer Français-SNCF	40	Pomps-Gesellschaft	28
Nationale d'Investissement	25	Prodenta	35
Nationale des Pétroles d'Aquitaine- SNPA	35-36	Production Technology	18
Negretti & Zambra	21	Produits Industriels ITT	21
Neiryneck-Holvoet	39	Produits Suisses Georg Fischer	19
Nelca-Moquettes	39	Produits d'Usines Métallurgiques-PUM	33
Neobit Chimica	14	Prospection Géophysique Française	12
Neue Werbung Ges. Für Absatz- förderung	38	Provins Refractaires	16
New Products Marketing	15	Prym-Werke (Williams)	32
Nileg-Nickel-Legierungen	30	Publicis	38
North American Rockwell	17	Publicitas	38
Norton Simon	27	Publicité Scientifique (La)	37
Nouvelle des Cadres (Cie)	40	Reckitt & Colman	13
Nouvelle de Sondages Bonne Espé- rance	12	Reckitt's (Colours)	13
Nuclear Power Group	24	Reinardes Daniel Van Zwieten	38
Office de Publicité Technique & Artistique	38	Renault	11-33
Ogden	17	Resino-Sable	12
Olivetti & C° (Ing. C.)	20	Revertex Holdings	14
Olivetti Systed	20	Rexroth (C. L.)	18
Omnium Français des Pétroles	36	Reynolds Aluminium	31
OPFI-Paribas	29	Reynolds Metals	31
Orban (Kurt)	31	Rheinische-Westfälische Elektrizitäts- werk-RWE	11
Oronzio de Nora-Impianti Elettro- chimici	24	Rhône Poulenc	36
Osram	16	Rigaud & Noize	19
		Rijnbende & Zonen (Simon)	28
		Roberts Westminster (Thomas)	14
		Rochefortaise de Produits Alimentaires	29
		Rochette-Cenpa (La)	34
		Rohstoff-Kontor	32
		Rousseaux	33
		Royds Group (The)	38

Ryckmann de Petz & Fils (Alain)	12	Tetside	14
Sablères de Fère en Tardenois	12	Tidland Machine	19
Saint-Gobain-Pont-à-Mousson	16-23-40	Total	35
Salzgitter	32	Trafalgar House Investments	12
Sapet	31	Transformatoren Union	16
Sauerstoff- & Wasserstoffwerke Lam- bach	24	Tyler Refrigeration International	18
Sauze	34	UCB Union Chimique	36
Save & Prosper Group	26	Ucopapier France	34
Saviem	11	Ugine Kuhlmann	13-31
Scheid Maschinenfabrik	18	Ullstein AV Produktions & Vertriebs	20
Schlebel Scharpenseel-Brauerei	29	Unilever	28-30
Schlör	29	Uniliq	13
Schneider	31-33	Union de Banques Suisses	24
Schoen & Zonen (Pieter)	15	Union de Brasserie	30
Schölller & C°	25	Union Carbide	13
SCR-Sibelco	12	Union Chimique & Pharmaceutique- Ucepha	35
Schultheiss Brauerei	27	Union Commerciale de Papeteries- Ucopapier	34
Secoma	17	Union d'Entreprises Electriques Ré- gionales	17
Security & Prosperity Fund	26	Union d'Etudes & d'Investissements	28
Sestig	33	Union Financière & Minière	25
SGES Finanziaria	13	Union Minière	31
Sibelco	12	Union Sidérurgique du Nord & de l'Est de la France-Usinor	33
Sicheschmidt (C. & W.)	19	United Motor Camper Rental Service	26
Siemens	16	Universal Oil Products-UOP	13
Singer & Friedlander	25	Vaessen-Shoemaker	14
SK Wellman	18	Vardar Import-Export	33
Slavensburg's Bank	25	Varital	33
Sobelisol	40	Vereinigte Margarine Werke	28
Société Générale	21-26	Vereinigte Ultramarinfabriken	13
Sodibel	29	Verenigte Textiel & Oliefabrieken	30
Sodico	29	Vernis Claessens	15
Sofileta	39	Vertriebsgesellschaft für Schönheits- & Parfumerieprodukte-VSP	34
Sonelec	16	Verzidens Wijnhandel & Grossierderij	28
Sorma Vertriebs	18	Victoria	23
Soudotechnic	32	Vins Chantecler (Sté des)	27
Source Perrier	29	Voith (J. M.)	19
Springer (Axel)	20	Volkswagenwerk	11
Stahlwerke Röchling-Burbach	32	Volvo	11
Strüver (Ad.)	16		
Studebaker Worthington	18		
Swildens' Verpakking	23		
Tana	35		
Terme di San Pellegrino	29		

Wasverwerking	35	Zellermayer (Heinz M.)	39
Wayne Nederland	24	Zuid Nederlandse Spiritusfabriek	28
Wendel-Sidelor	31		
Werner Verlag	20		